

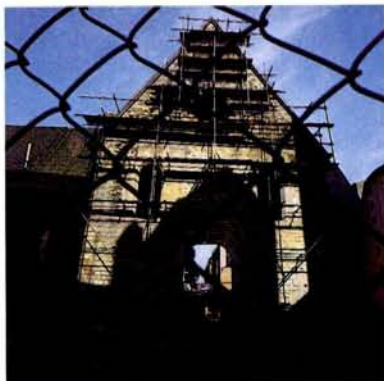
ons stad

Nr 5 1980





Sommaire



page 3 Le vieux théâtre – nouveau centre de loisirs

page 8 Vandalismus

page 11 Die städtischen Autobusse

page 16 (Immi + Inte) gratioun?

pages intercalées I-VIII

La commune à votre service

Die Gemeinde zu Ihren Diensten

Il comune a vostro servizio

A Comuna ao vosso serviço

page 17 Les activités du conseil communal

page 20 Ma ville et ses beautés cachées

page 23 Trésors du Musée J.P. Pescatore

page 24 Bibliothèque Municipale – nouvelles acquisitions

page 26 Théâtre Municipal:

Les abonnements de jeunesse . . . et puis après?

page 30 Was bedeuten die Straßennamen der Stadt?

page 32 Cinémathèque Municipale:

Cours sur l'Histoire et l'Esthétique du Cinéma

page 33 Syndicat d'Initiative: Calendrier culturel

Ons Stad – No 5 Novembre 1980

Édité par l'administration communale de la Ville de Luxembourg
Imprimé sur les presses de l'Imprimerie Saint-Paul S.A., Luxembourg
Collaborateurs rédactionnels: Georgette Bisdorff, René Clesse, Ben Fayot, Evy Friedrich, Gaston Holzmacher, Richard Ries, Lex Roth, Lucien Thill, Blanche Weicherding-Goergen
Photos: IMEDIA, Marcel Schroeder
Layout: Dieter Wagner
Tirage: 37.000 exemplaires
Distribution à tous les ménages de la Ville de Luxembourg

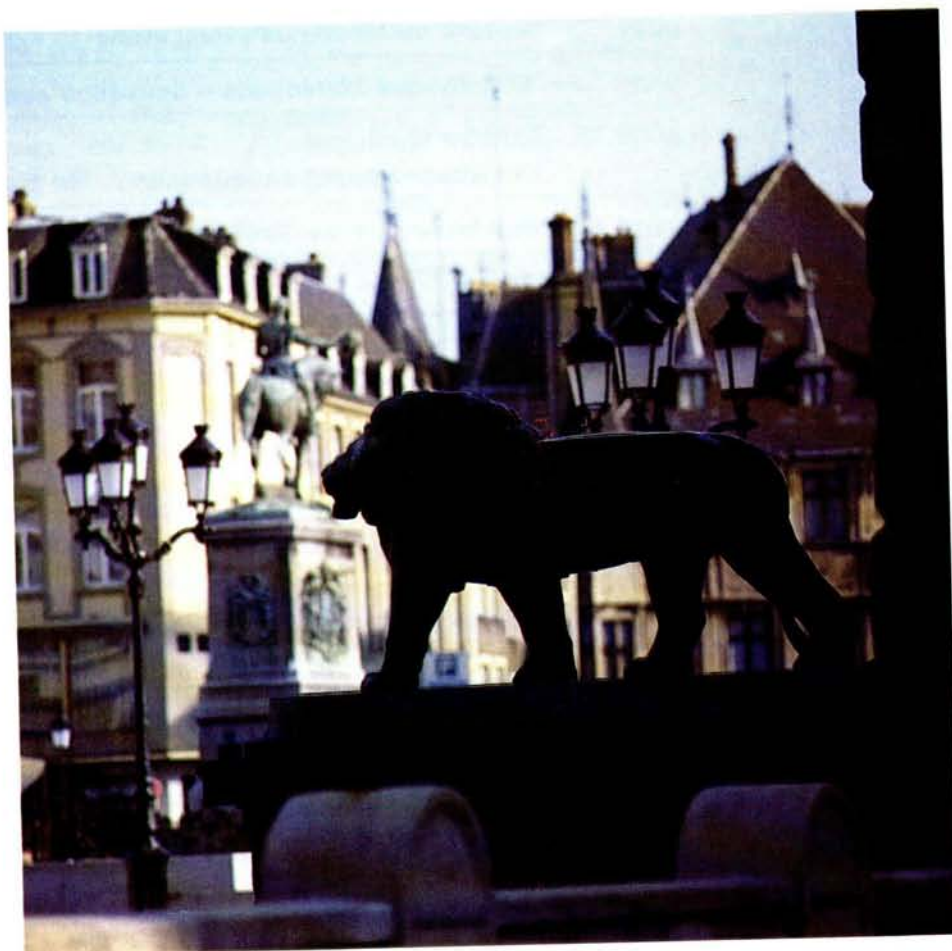


Hommage à Auguste Trémont

La Ville de Luxembourg tient à rendre hommage à Monsieur Auguste Trémont, décédé le 23 octobre 1980.

Une exposition rétrospective de l'oeuvre de l'artiste a eu lieu au mois de mars à la Galerie d'Art Municipale.

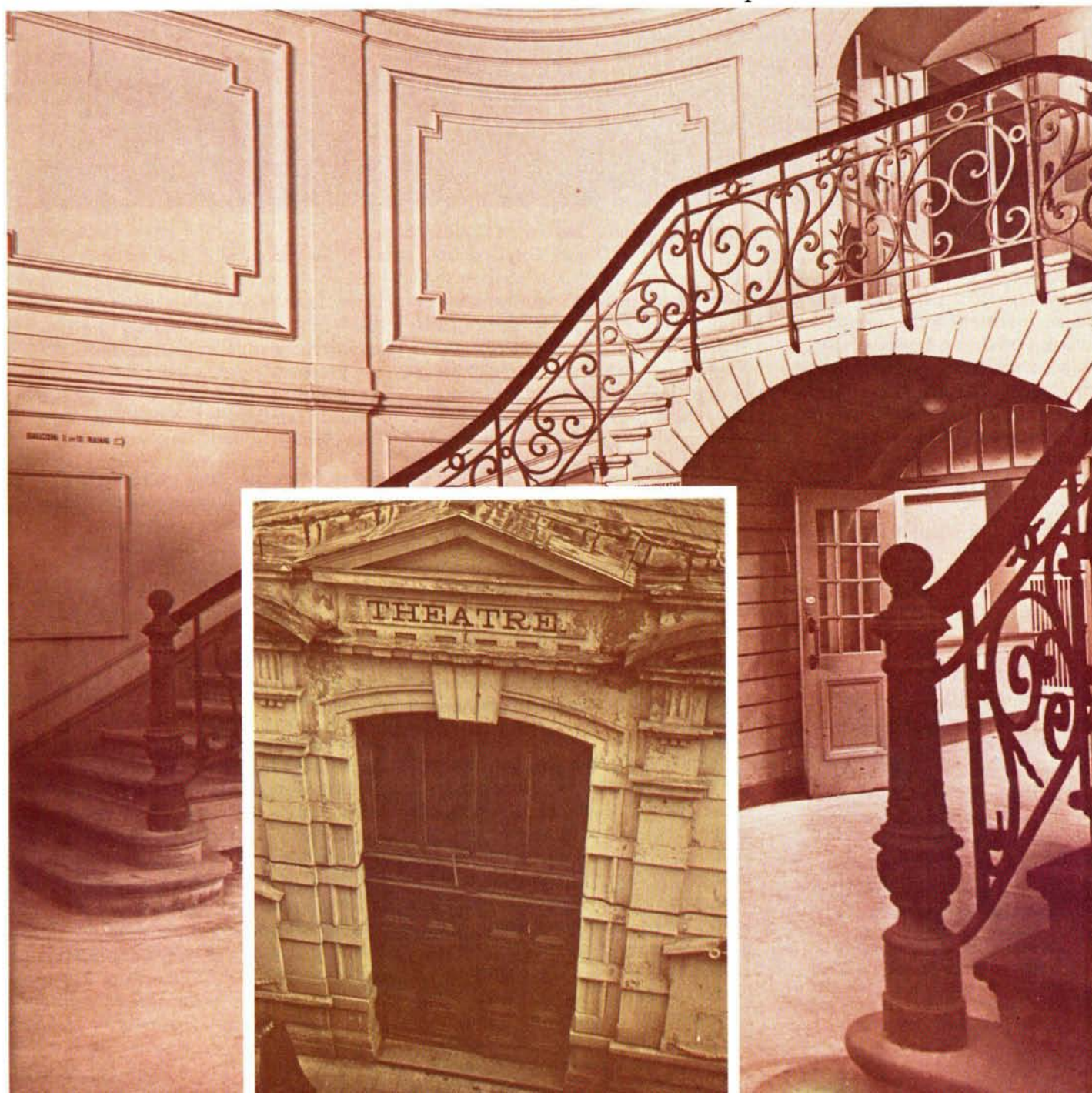
En adressant cet ultime hommage à Auguste Nicolas Trémont, enfant de notre ville, rappelons que Trémont ne fut pas seulement un artiste, un peintre, un sculpteur, mais aussi un homme exquis, généreux, travailleur et consciencieux, érudit et spirituel, d'une finesse et d'une largesse d'esprit peu communes. Et inclinons-nous aussi devant la douleur de son épouse, car elle fut «d'un total dévouement à l'oeuvre glorieuse de son mari qui fut et est aussi la sienne».



LE VIEUX THEATRE

NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS

Il avait bien son charme notre bon vieux théâtre avec ses chaises qui soupiraient sous le poids des spectateurs, ses radiateurs qui sifflaient ou gouttaient dans le silence religieux de l'instant le plus dramatique de la pièce, avec son dernier étage d'où la jeunesse luxembourgeoise, en tambourinant des pieds, manifestait son impatience, son enthousiasme ou sa déception.





Depuis plus de 10 ans ce petit temple des muses est tombé en désuétude. La vétusté de ses bâtisses le promettait à la démolition. Différents projets gagnant l'adhésion des uns et la désapprobation des autres n'ont fait qu'entretenir une vaste polémique qui s'était engagée autour de l'avenir de cet ensemble architectural dont les amateurs d'art dramatique et lyrique étaient nombreux à ignorer les origines qui remontent à 350 ans.

Le Couvent des Capucins

C'est en 1621 que le Couvent des Capucins est fondé à Luxembourg. Le comte de Berlaymont, gouverneur de la ville et de la province de Luxembourg, délivre le permis de construire accordé par Philippe IV, roi d'Espagne, à des moines de l'ordre des Capucins venus de Wallonie. Ils vont planter leur croix sur des terres qui leur sont données en aumône par le baron de Sales.

Le 6 octobre 1630 le suffragant de Trèves, Messire Georges de Helfen-

stein, chante la messe dans la nouvelle église qui est d'une beauté plutôt banale. Bientôt on y ajoute deux petites chapelles et bien des nobles luxembourgeois demandent à être inhumés en ces lieux saints. Alors que les premiers fidèles s'en vont prier auprès de la statue de la Vierge dans la chapelle du Glacis, il se développe dans l'église des Capucins un culte de la Vierge dont on sollicite l'aide à l'heure de la mort.

Quant aux moines ils sont au nombre de 15. Ils vivent des aumônes qu'on leur donne et leur principale mission est celle de convertir au christianisme les indigènes éventuellement récalcitrants. Pendant plus de 150 ans leur vie se passe sans histoire jusqu'à la Révolution française.

En 1795 lors du siège de Luxembourg par les troupes françaises le toit est endommagé et le 22 juin de la même année Joubert, représentant du peuple, intime aux moines d'évacuer sur-le-champ l'église et d'abandonner le couvent dont l'administration militaire a besoin pour y établir des magasins de fourrages, ainsi que des dépôts de vivres pour la garnison. Deux ans plus tard la rue des Capucins voit son nom changé en rue du Soleil, nom qu'elle portera jusqu'en 1807.

Après les défaites de Napoléon en 1814/15 les troupes françaises sont remplacées par des soldats allemands qui prennent logis dans la ville de Luxembourg jusqu'en 1867 où, suite au traité de Londres, la forteresse doit être démantelée.

Après de longues discussions et transactions la ville de Luxembourg acquiert de l'Etat l'ensemble des bâtiments ayant appartenu aux Capucins alors que le jardin passe dans la main de particuliers et au 19^e siècle la veuve de François Scheffer, bourgmestre de Luxembourg, le cède aux frères Rédemptoristes pour leur permettre la construction de leur église ainsi que de leur couvent.

Dans l'ancienne demeure des Capucins on envisage vaguement d'installer un marché couvert, des halles. Et finalement c'est un théâtre qu'on y aménage. Les travaux de transformations ne durèrent que 10 mois. 248 ans après l'arrivée des Capucins ces lieux, où résonnaient les prières et les chants des moines, vont prêter pendant 100 ans leur cadre historique et religieux à des soirées théâtrales.

Le vieux théâtre

Le Théâtre des Capucins est le premier vrai théâtre dont peut s'enorgueillir notre pays. Jusque-là, et pendant près de 200 ans, les Jésuites avaient certes proposé quelques spectacles dans leur salle de fête. Des troupes de passage jouaient occasionnellement dans les églises ou sur leur parvis. Au siècle dernier les amateurs d'art dramatique se retrouvaient dans des cafés, dans la salle de fête de l'Athénée ou au Cercle, où le 25.2.1855 eut lieu la première du Scholtchein de Dicks.

Mais depuis bien longtemps des voix s'étaient fait entendre pour réclamer un théâtre pour la ville de Luxembourg. En 1868 ce fut chose faite grâce à la «Gym», la Société de Gymnastique qui s'est occupée des transformations nécessaires. La chapelle est aménagée en salle de spectacle avec 367 places et en scène. L'entrée et les escaliers se trouvent sur le parvis. Les bâtiments annexes deviennent les ateliers, les coulisses et la demeure du concierge.

Le 15.2.1869 le Prince Henri, accompagné de la Princesse Amélie, a solennellement inauguré le nouveau théâtre dont l'architecte responsable fut Oscar Belanger.

Voici le programme de cette première théâtrale:

– Ouverture sur des motifs patriotiques par A. Zinnen.

– Prologue par le professeur Neumann.

– Représentation donnée par la Société de Gymnastique:

a) le Financier et le Savetier, opéra-bouffe en un acte par H. Crémieux sur une musique d'Offenbach

b) le Capitaine des Voleurs, pièce en deux actes par Duvert et Lauzanne, musique de Guillaume et de A. Zinnen.

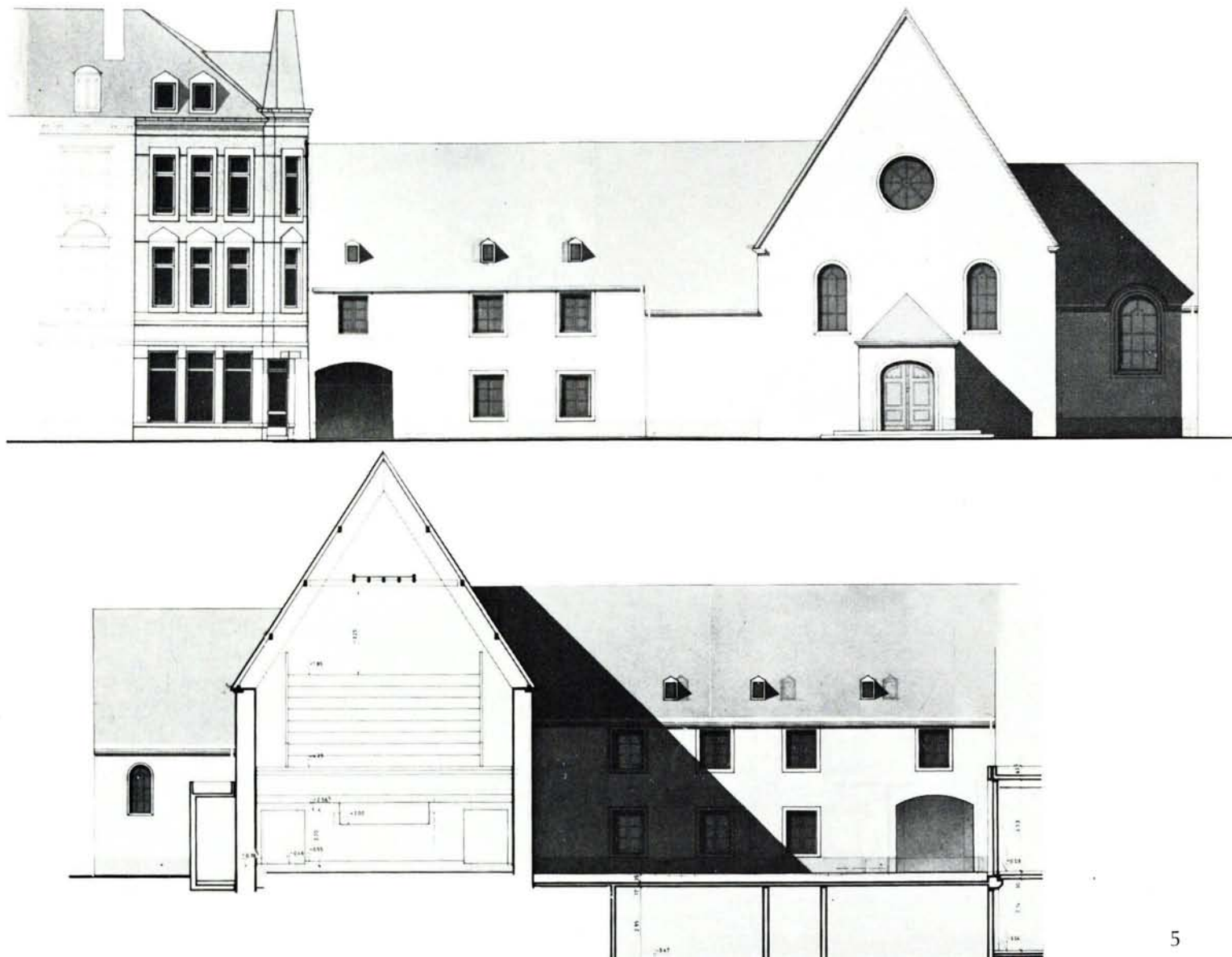
Le prix d'entrée varie de 62 centimes à 2,50 francs. En 1896 on y donne la première revue et en 1898 le «Sche'fer vun Aasselburn» de Batty Weber. Nombreuses sont également les troupes qui viennent de l'étranger pour se produire sur la scène luxembourgeoise. Il s'agit le plus souvent de troupes françaises.

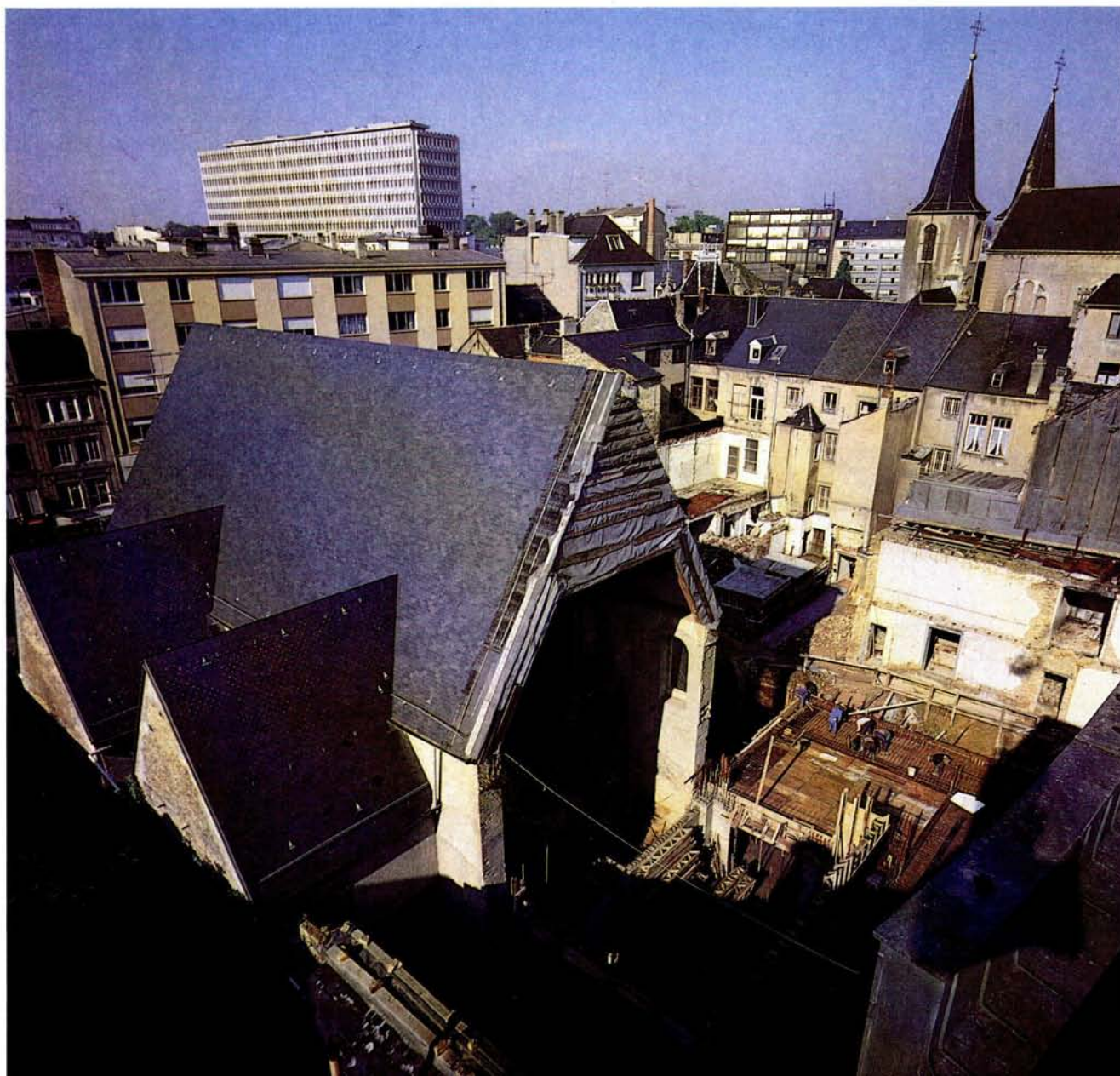
Au fil des années sous les architectes Luja et Funck bien des transformations et améliorations sont réalisées. En 1902 les lampes à gaz sont remplacées par un éclairage électrique. Trois ans plus tard Funck y fait construire les loges à la demande du grand-duc Adolphe.

Quant à la façade avec son fronton portant l'inscription «Théâtre» elle date de 1894.

A partir de 1920 on parle périodiquement de moderniser la scène. Or il n'en est rien. Malgré de petites réparations et transformations le théâtre des Capucins se fait de plus en plus vieux et après 100 ans de fidèles services il est définitivement abandonné en 1963 pour le nouveau théâtre inauguré lors de la fête du millénaire de la ville.

Bien sûr on s'en sert encore occasionnellement. Le conservatoire y installe quelques classes de musique. La chorale des Instituteurs Réunis, la musique militaire et le Madrigal de Luxembourg s'y retrouvent pour leurs répétitions. Tun Deutsch y organise des soirées avec Art Dramatique. Puis peu à peu le vieux théâtre tombe dans l'oubli, d'autant plus qu'il n'est plus entretenu. L'humidité et la poussière font le reste.







Il devient dangereux de pénétrer dans les salles car le théâtre risque de tomber en ruines.

Une fois de plus il est question de démolir ces vieux murs promis aux bulldozers. Tout le quartier doit être rasé. Des projets hasardeux voient le jour. Evidemment la polémique bat son plein. Sauvez la Ville et les Amis du Théâtre font de nombreuses démarches pour sauver cet ensemble architectural du 17^e et 19^e siècles riche de son passé historique et théâtral aimé de tous les Luxembourgeois.

Un projet déposé par l'architecte de la ville, Monsieur Jean Horger, semble donner satisfaction à tout le monde. Il n'y est plus question de démolition radicale, mais de transformations qui, dans la mesure du possible, vont respecter les caractéristiques essentielles du quartier, lui garder son âme et continuer à évoquer son passé historique, religieux, artistique et culturel. Ce projet qui tourne autour de 250 millions de francs veut créer au cœur de la ville un centre de loisirs qui avec ses rendez-vous culturels ne manquera pas

de redonner vie et animation à toute cette partie de la ville haute.

Sauver, préserver, restaurer

Voilà la devise qui caractérise le projet actuel. La vieille chapelle servira de salle de spectacles polyvalente. Elle sera à la fois théâtre de chambre, studio d'art et d'essai, salle de concerts, salle de conférences, salle d'expositions. Longue de 15 mètres et large de 10 mètres elle pourra accueillir 270 spectateurs. Dans l'aile du couvent on aménagera l'atelier, l'équipement scénique, les cadres de scène transformables, les loges pour les artistes, les vestiaires.

Place y sera aussi pour les différentes sociétés de la ville qui s'y retrouvent avec joie pour leurs séances hebdomadaires ou leurs répétitions. Le «vieux théâtre» deviendra ainsi un nouveau lieu de rencontre, d'animation et de création artistiques.

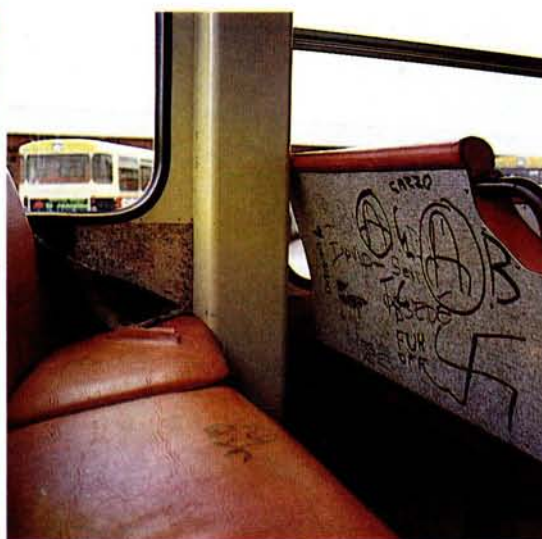
En cette année du patrimoine on tient avant tout à mettre en valeur et à restaurer le patrimoine architectural. Le nouveau centre de loisirs comprendra également des bâtiments neufs dans le style de l'époque tout comme il conservera certaines façades de la fin du siècle précédent. Un centre commercial

avec 3 à 4 locaux au rez-de-chaussée se verra harmonieusement intégré dans l'ensemble architectural. On reconstruira également le patio du couvent, petite place dont la fonction sera de devenir une deuxième Place d'Armes avec un café et des terrasses.

Toutes ces réalisations permettront non seulement l'assainissement du quartier mais également l'agrandissement de la zone piétonne ce qui ne saurait déplaire ni aux Luxembourgeois ni aux touristes toujours fort nombreux à flâner dans les rues de la ville.

Les travaux de reconstruction de l'église et du couvent sont déjà bien avancés. Il est impossible d'entrer dans tous les détails. Bien sûr les différents services ont pris un peu de retard. Mais si tout va bien on espère y jouer pour la rentrée en 1982.

Ainsi seront assurées la conservation et la mise en valeur d'un îlot classé par décision communal comme «secteur protégé». Oublié pendant plus de 10 ans le Théâtre des Capucins semble donc promis à un avenir digne de son passé.



VANDALISMUS

Vandalismus ist eine solche Verhaltensweise, die nicht scharf genug angeprangert werden kann. Gemeint ist die bewußte Beschädigung oder Zerstörung fremden Eigentums, öffentlichen und privaten Besitzes. Unsere Mitbürger werden Tag für Tag mit Taten solcher Art konfrontiert, welche ihren festen Platz in der Lokalchronik unserer Tagespresse haben: vor allem dann, wenn das Ausmaß der Schäden jede Norm sprengt.

In Wirklichkeit sind Vandalenakte noch weitaus häufiger, als es Pressemeldungen vermuten lassen. Kronzeugen für diese Feststellung sind u.a. die hauptstädtischen Polizeiorgane, die sich vor kurzem um die statistische Erfassung des Vandalismus auf dem Stadtgebiet bemühten und dabei ein dickbäuchiges Register aufstellen konnten. Zusätzliche Informationen in diesem Zusammenhang liefert das städtische Amt für Parkanlagen, das fast ständig mit solchen Fakten konfrontiert wird.

Halten wir zunächst fest, daß das Ergebnis der von der Polizei durchgeführten Erhebung erschreckend ist. Seit Beginn letzten Jahres bis Anfang September dieses Jahres, also innerhalb eines Zeitraums von 20 Monaten wurden nicht weniger als 500 Vandalenakte bei den Dienststellen von Polizei und Gendarmerie angezeigt. Das heißt: monatlich wurden durchschnittlich 25 Fälle aktenkundig. Es ist allerdings anzunehmen – und nicht nur aufgrund

der von den Angehörigen der Stadtgärtnerei gemachten Feststellungen –, daß das gesamte Ausmaß der einschlägigen Vergehen sich mit Sicherheit nicht in diesen Zahlen widerspiegelt. Es gibt in der Tat eine beträchtliche Dunkelziffer: viele Geschädigte sehen von einer Klage ab, weil ihnen in erster Linie daran liegt, den Schaden zu beheben oder weil sie die Chancen, die Täter zu ermitteln und zu überführen, extrem gering einschätzen.

Vandalismus konkret

Bevorzugte Objekte jener Zeitgenossen, die wohl irgendeine Befriedigung bei der Beschädigung fremden Eigentums empfinden, sind unverkennbar die Kraftfahrzeuge: Privatwagen, Lieferwagen und auch Lastkraftwagen, die vor allem nachts am Straßenrand oder auf Parkplätzen abgestellt sind. In den Zeitungsspalten liest man fast ständig Meldungen, daß Antennen oder Scheibenwischer verbogen oder abgerissen wurden. Dann wiederum wurde die

Lackierung mit scharfen Gegenständen beschädigt. Front-, Heck- oder Seitenfenster wurden eingeschlagen, Verdecke aus Textil mit Messern zerfetzt. In anderen Fällen sind die Reifen die Lieblingsobjekte der nächtlichen Gesellen. Sie werden mit Messern oder anderen scharfen Gegenständen angeritzt oder durchstoßen. Es gibt darüberhinaus noch weitere, neuralgische Fahrzeugstellen, an denen Hammer, Messer und Axt angesetzt werden.

Sollte man in diesem Zusammenhang nicht einen Augenblick über die möglichen Beweggründe und Konsequenzen solcher Akte nachdenken? Manche Beschädigung wird zweifellos aus Dummheit und Unüberlegtheit, aus Übermut angerichtet. In anderen Fällen ist sicherlich pure Zerstörungswut die treibende Kraft: man will Schaden anrichten. Ärger und Rachsucht können ebenfalls eine Rolle spielen, oder auch das unwiderstehliche Bedürfnis, insgeheim für politische und weltanschauliche Thesen einzutreten, die der

Täter bei Tageslicht nicht zu äußern wagt. Mit der Sprühdose werden Drohungen und Polit-Parolen auf Lackpartien oder Verdeckplanen gespritzt.

Mitunter werden aber auch lebenswichtige Aggregate als Beschädigungsobjekte ausgewählt. Es können Versorgungs- und Sicherheitsaggregate sein, bei denen Pannen oder schwerwiegende Beschädigungen eine unmittelbare Bedrohung des Autofahrers bedeuten, sofern dieser sich ahnungslos ans Steuer setzt. In solchen Fällen – und das muß mit aller Deutlichkeit gesagt werden – wird der Vandalenakt zur Sabotage und zur versuchten Körperverletzung, die unter Umständen die vollendete Körperverletzung vielleicht gar mit Todesfolge nach sich ziehen oder – je nach der Lage der Dinge – als Totschlag bewertet werden kann.

Den Autovandalismus unter diesen Umständen auf die leichte Schulter zu nehmen, wäre sicherlich unverantwortlich. Das darf umso weniger geschehen, weil diese Art Vandalismus ein offenbar besonders beliebter Zeitvertreib der einschlägigen „Experten“ ist. Auf dem Gebiet der Hauptstadt gehören, laut Aussage der Polizei, rund 90 Prozent aller gemeldeten Beschädigungen dieser Gattung an.

Zweifelloos ist Rachsucht in der einen oder anderen Form bei diesen Akten eines der wichtigsten Motive. Rachsucht dürfte wohl auch das Motiv bei anderen Aktionen sein, die in diesem Rahmen zu Protokoll genommen wurden.

Am Neuen Athenäum, beispielsweise, schlugen Unbekannte vor einigen Monaten eine Anzahl Fenster zu Bruch und richteten damit einen Schaden von nicht weniger als 140 000 Franken an. Mehrfach wurde mit Luftgewehren auf

Rolläden und Fenster einiger Schulen geschossen.

Andere Beobachtungen deuten darauf hin, daß Verkehrs- und Parksünder den Behörden eins auswischen wollen. So werden Parkuhren beschädigt, absichtlich zerstört. Münzen – in einem Fall 850 Franken –, die bei der Aktion auf den Bürgersteig kullerten, blieben achtlos liegen; dafür betrug der angerichtete Schaden jedoch einige Tausender. Beträchtlich sind auch die Kosten für die Wiederinstandsetzung jener Parkuhren, deren Glasscheiben mit Farbe übertüncht wurden, oder die Reparatur des Kabelbruchs, der im Parking Aldringen mutwillig verursacht wurde.

Was wollen jene, die vorzugsweise Sicherheitsschlösser oder Druckknöpfe an Fußgängerstreifen mit Klebstoff unbrauchbar machen? Für die Wiederinstandsetzung muß man bei den Druckknöpfen einen Zehntausender hinblättern.

Böswilligkeit und völlig verantwortungsloses Handeln können ebenfalls unterstellt werden. Wer mit gezielten Karabinerschüssen eine Rolle Kupferdraht unbrauchbar macht und einen Schaden von 4 000 Franken verursacht, den der Steuerzahler decken muß, oder wer die Vorhänge in einer Kirche in Brand steckt, oder eine Minigolfanlage demontiert, ist sich wohl der Unsinnigkeit seiner Handlungsweise nicht bewußt.

Politische Einstellungen – die allerdings dem politischen Selbstverständnis unserer Gesellschaft diametral entgegengesetzt sind – sind ein weiteres Motiv der einen oder anderen Aktion: etwa bei der Zündung eines Sprengsatzes in der Fernsprechkabine am Metzger Platz, Minuten bevor der deutsche Bundeskanzler vorbeifuhr, oder bei

den Aktionen gegen das Monument des Nationalen Solidarität am Rande des Heilig-Geist-Plateaus.

Vandalen im Park

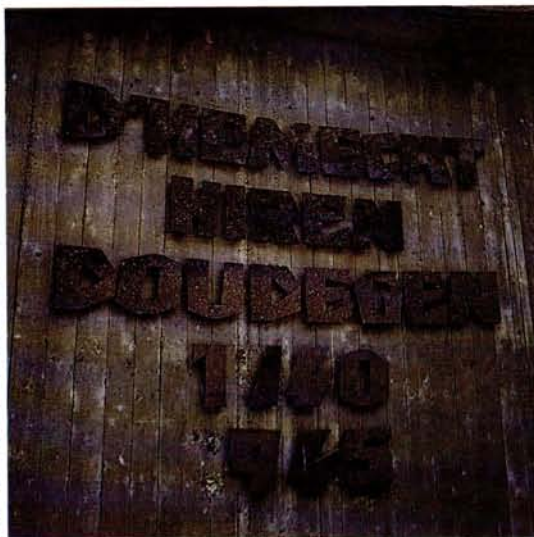
Ein Bereich, in dem die Zerstörungswut einiger Zeitgenossen ständig ihre Spuren hinterläßt, sind die hauptstädtischen Spielplätze und Parkanlagen.

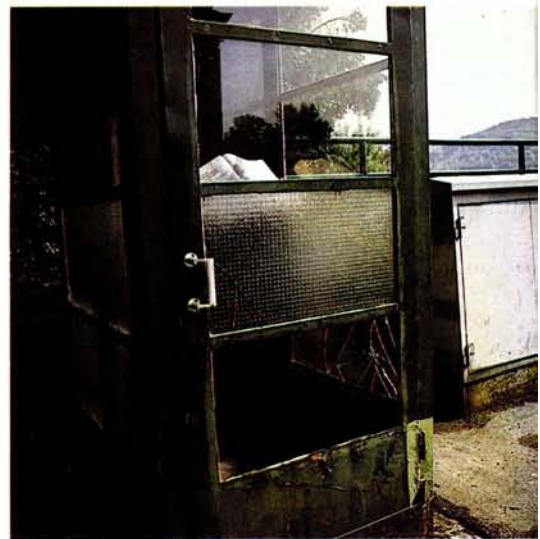
Neulich erklärte der Chef des städtischen Amtes für Parkanlagen, daß der zunehmende Vandalismus in seinem Verantwortungsbereich derzeit seine größte Sorge ist. Er konnte in diesem Zusammenhang mit Feststellungen aufwarten, die den Außenstehenden, vor allem aber dem Natur- und Umweltfreund unwahrscheinlich erscheinen.

Vandalen und Diebe machen in den öffentlichen Anlagen die Arbeit vieler Stunden mutwillig zunichte. Am Konstitutionsplatz, in den Anlagen vor der „Gölle Fra“ beispielsweise, sind innerhalb kurzer Zeit zehn bis zwanzig Prozent aller Blumen kurzerhand abgeschnitten und zum Teil schon nach wenigen Minuten achtlos weggeworfen worden.

In den Anlagen des Stadtparks wurden Primeln im Wert von 25 000 Franken entwendet. Stiefmütterchen sind ebenfalls ein bevorzugtes Beutegut. Nur beschränken sich die „Blumenfreunde“ meist nicht auf die Beute: sie verursachen zu allem Überfluß noch beträchtliche Schäden an den Pflanzungen.

Andere Zeitgenossen haben sich die Umgebung der Friedhöfe zum Aktionsgebiet ausgesucht. Aus den dort angelegten Blumen- und Grünanlagen werden Pflanzen entwendet, die dann einige Meter weiter als Gräberschmuck aufgestellt werden.





Zielscheibe mutwilliger Zerstörungswut sind ebenfalls die Blumenkübel, die in den Straßen und auf öffentlichen Plätzen aufgestellt sind.

Zudem bleibt es nicht nur beim Diebstahl von Blumen und Pflanzen; auch wertvolle Skulpturen verschwanden spurlos aus den Anlagen.

Ein letztes Aktionsfeld sind die Spielplätze, auf denen zu später Stunde wiederum Erwachsene wie die Vandalen hausen. Die Plätze – im Stadtpark und in den Wohnvierteln – werden nicht nur als Abfalldeponien mißbraucht. Die vorhandenen Einrichtungen werden beschädigt und zerstört: unter anderem mit Hilfe von Äxten und Sägen. Es ist ein Beweis mehr, daß nicht Übermut, sondern gezielte Zerstörungswut das Hauptmotiv für Taten ist.

In einem Punkt sind die Verantwortlichen der Stadtgärtnerei formell: dieser Diebstahl, dieser Vandalismus sind keineswegs das Werk spielender Kinder, die ein Ventil für ihren Übermut su-

chen und finden! Sie sind größtenteils auch nicht das Werk fremder Besucher, die ein Gratis-Souvenir als Mitbringsel nach ihrer Rückreise vorzeigen wollen. Verantwortlich, so wird erklärt, sind vorwiegend erwachsene Stadtbewohner.

Konsequenzen drängen sich auf

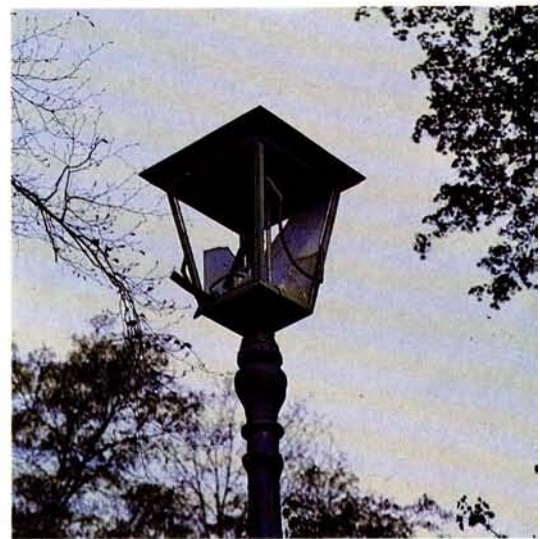
Es wird nicht einfach sein, den Vandalismus Einhalt zu gebieten. Eine permanente Überwachung aller Anlagen und Einrichtungen ist in der Tat nicht nur unrealistisch; sie wäre auch kaum mit dem gesellschaftspolitischen Selbstverständnis der Bevölkerung zu vereinbaren.

Polizeikreise räumen allerdings ein, daß eine verstärkte Patrouillentätigkeit als Präventivmaßnahme durchaus einigen Erfolg versprechen und die Aufklärungsquote verbessern würde. Nur sind die Polizeidienststellen nicht nur personell unzureichend ausgestattet. Ihnen obliegt zugleich eine Vielfalt anderer Aufgaben, die ihre präventiven

Interventionen zwangsläufig auf ein Mindestmaß reduzieren.

Um so ernster sollte eine andere Überlegung in Erwägung gezogen werden. Der Chef der Parkverwaltung ist nämlich der Ansicht, daß die angeführten Fakten und Auswüchse eines belegen: es fehlt, so meint er, an einer adäquaten Erziehung zum Naturschutz. Sie darf seiner Ansicht nach nicht erst einsetzen, wenn irgendwann eine Naturschutzaktion gestartet wird. Es braucht vielmehr die systematische Erziehung in der Schule, von den ersten Jahren an, damit negative, gesellschaftsfeindliche Verhaltensweisen von vornherein keine Chance haben.

Diese Aussage, was die Erziehung zum Naturschutz angeht, hat darüber hinaus uneingeschränkter Kurswert für die Erziehung zum verantwortungsbewußten Bürger, der die Grundwerte der geltenden Rechtsordnung bejaht. Den Hebel an diesem Punkt ansetzen, wäre eine weitere Konsequenz, die sich aufdrängt.



DIE STÄDTISCHEN AUTOBUSSE



EINE ALTERNATIVE ZUM INDIVIDUALVERKEHR

Montag morgen kurz vor 8.30 Uhr. Ein Mann sitzt in seinem Wagen, nervös, er drängelt, überholt, flucht; die Zigarette ist ihm ausgegangen; er stoppt, beschleunigt, stoppt. „Verdammter Idiot!“, schimpft er, ein Opel links neben ihm ist vorgeschneilt, hat ihn geschnitten, in die falsche Fahrspur nach rechts abgedrängt. Er muß links rüber, keiner läßt ihn rein. Da, der Lastwagen links hinten fährt nur langsam an, vor dem könnte er es schnell schaffen. Er zischt vor, schneidet einen anderen, Lichthupe, Fluchen. Dann Rot, plötzliches Stoppen, Reifen quietschen. Ein Blick auf die Uhr: „Verdammt, ich müßte längst im Betrieb sein!“ Der Chef und zwei Besucher warten, das gibt Stunk bei der Firmenleitung. „Mein Gott, wann wird denn endlich Grün.“⁽¹⁾ Und so

weiter, jeden Morgen, jeden Mittag, jeden Abend, Tag für Tag, bis zum. . .

Dieser Mann könnte natürlich auch täglich mit dem Autobus zur Arbeit fahren, bequem zurückgelehnt, dösend oder zeitunglesend. Sofern er, wie so viele andere berufstätige Menschen, im eigenen Wagen nicht mehr sehen würde als ein Fortbewegungsmittel, das in den verstopften, stinkenden Straßen der Städte am Ende des zwanzigsten Jahrhunderts immer fragwürdiger wird.

Am Beispiel des gemeindeeigenen Autobusbetriebes versuchen wir in diesem Beitrag eine vernünftige Lösung der Verkehrsmisere in Luxemburg-Stadt ins Auge zu fassen.



Komisch, wie gemütlich es ist

Wann bin ich das letzte Mal mit dem Bus gefahren? Vor acht Jahren, natürlich täglich zur Schule, aber dann? Mit achtzehn den Führerschein, und dann hieß es kuppeln, schalten, bremsen, Gas geben, Parkplätze suchen, Strafzettel zahlen, dazu Benzin, Versicherung, Autosteuer, Reparaturen.

Diese Überlegungen stelle ich an während einer Busfahrt zum Schobermeßplatz, an einem sonnigen Nachmittag Ende August. Die Linie ist nicht gerade überbesetzt zu dieser Stunde: Hausfrauen, ältere Ehepaare und natürlich Kinder, die zum Glacis unterwegs sind.

Wie plötzlich die Hauptstadt wieder ein Gesicht bekommt, wenn man sie

gemütlich vom Busfenster aus betrachtet! Die Menschen in den Geschäftsstraßen, die Passanten, die Frauen mit den Einkaufstaschen . . . Kein Fluchen über Zebrastreifen, über anonyme Fußgänger, die ich instinktiv beim Autofahren fast schon als Verkehrshindernisse betrachte. Mit Menschen, die ihrer Arbeit, ihrer Freizeit, ihren Einkäufen nachgehen, einen Bekannten treffen oder einfach den Hund spazierenführen.

Und dann die Architektur! Seltsam, wie schön eigentlich, in Ruhe betrachtet, die Spanischen Türmchen sind, das Petruštal, die Alte Brücke, der „Ale Kolléisch“!

Fast wie ein Tourist fühle ich mich, mit der Zeitung und dem Fahrplan auf den Knien, und als ich auf dem Glacis-Feld

aussteige und über die Schobermesse schlendere, wundere ich mich plötzlich, wie gemütlich vieles sein könnte, wenn, ja wenn man wieder richtig leben lernen würde . . .

Ein moderner Betrieb stellt sich vor

Man sieht es Dienstchef Adolphe Kaufhold förmlich an, wie stolz er auf diesen Betrieb ist, „seinen“ Betrieb, den er in jahrelanger Kleinarbeit mühsam mitplante, als er bis in die späte Nacht über Projekten und Berechnungen brütete, zusammen mit Gemeinde-delegationen ähnliche Betriebe im nahen und fernen Ausland besuchte, Kostenvoranschläge studierte, Vergleiche anstellte.

Ja, und Ende 1971 liefen dann in Hollerich endlich die Vorbereitungsarbeiten an, auf einem brachliegenden Grundstück von 60 000 qm an der Rue de Bouillon nördlich des Merler Baches, 1 600 m vom Bahnhof und 2 800 m vom Stadtzentrum entfernt.

Längst war damals, Ende der sechziger Jahre, der alte Busbetrieb in der Limpertsberger Avenue Victor-Hugo zu klein geworden, längst beschwerten sich die Einwohner dieses inzwischen stark bebauten Wohnviertels über die Lärmbelästigung durch die ein- und ausfahrenden Busse.

1970 bekam der Bremer Architekt Heinz W. Gesterling den Gesamtplanauftrag für den neuen Betrieb, und so konnte die erste Bauphase des ausbaufähigen Projekts am 28. Juni 1970 durch den Stadtrat genehmigt werden. Sie umfaßte eine Abstellhalle für 120 Omnibusse, die Wartung und die Betriebswerkstatt sowie das Betriebs-Dienstgebäude. Über fast vier Jahre dehnten sich die Bauarbeiten aus, und am 26. September 1975 schließlich fand die Einweihung dieses ersten Bauabschnitts statt, wie er bis heute unverändert da steht. In späteren Phasen soll in Hollerich auch die Werkstatt für größere Busreparaturen integriert werden, die heute immer noch in den alten Gebäuden auf Limpertsberg untergebracht ist. Die Abstellhalle ist so konzipiert, daß ihre Kapazität jederzeit auf 150 Busse ausgedehnt werden kann. Weitsichtig war damals schon nach solchen Dimensionen gebaut worden, damit ohne weiteres Doppeldeckfahrzeuge oder Gelenkbusse, wie sie inzwischen ja benutzt werden, darin Platz finden können.

Funktionalität

Das Konzept des neuen Autobusbetriebes ist rationell ausgefallen. Klare

Form, klare Linien, logisches, funktionelles Ineinandergreifen der verschiedenen Abteilungen und Arbeitsvorgänge; Sauberkeit, Wirtschaftlichkeit, geräumige, lichtdurchflutete Büros und Werkstätten sind das erste, was dem Besucher ins Auge springt.

Jeder Arbeitsvorgang, jeder Posten, jedes Detail in diesem Betrieb ist Teil eines Ganzen, findet seine Existenzberechtigung hauptsächlich im engen Zusammenhang mit dem großen logischen Einheitskonzept. Alles ist so ausgerichtet, daß die 233 Chauffeure, die in Schichten arbeiten, den pünktlichen Einsatz von insgesamt 120 Bussen garantieren können. Heinrich Bölls satirische Kurzgeschichte „Es muß etwas geschehen“ ist mir plötzlich eingefallen während dieser Betriebsbesichtigung, denn in der Tat, „hier muß andauernd etwas geschehen“. Aus den Lautsprechern dringen permanent betriebsinterne Durchsagen, und jeder Abteilungsleiter trägt das berühmte Gerät mit Piepton in der Tasche, so daß er jederzeit erreichbar ist und sich über das nächste Telefon in der Zentrale melden kann.

Nostalgisch

und unfunktionell in diesen durchrationalisierten Hallen ist einzig und allein das betriebseigene Museum, das Adolphe Kaufhold als seine ganz persönliche Marotte bezeichnet, und in dem in sorgfältiger und fast schon künstlerischer Kleinarbeit sämtliche Tramwagen und Bus-Typen, die im Laufe der Jahre in der Hauptstadt zirkulierten, von hauseigenen Handwerkern im Maßstab 1:8 bis ins kleinste Detail nachgebaut wurden. In Originalgröße zu besichtigen sind des weiteren die romantische alte Pferdetramp, die 1908 ihren gemütlichen Geist aufgab, und die letzte „Elektrische“, deren charakteristisches Gebimmel 1964

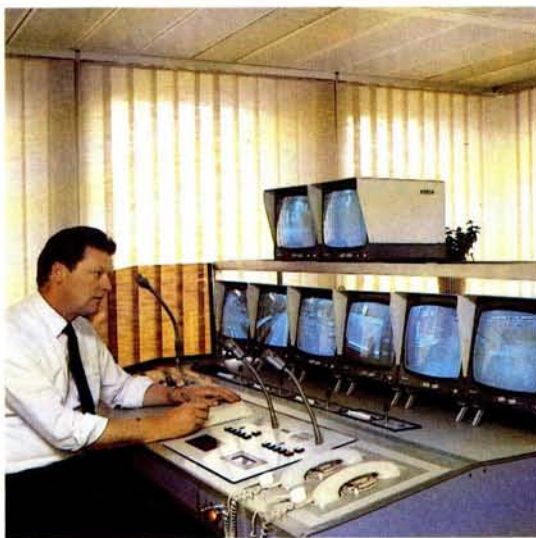
in Luxemburg zum wirklich allerletzten Mal zu hören war. Ein Herzenswunsch des Herrn Kaufhold: Ein Schienenstrang rundum das Betriebsgelände, um die Besucher auf zünftig nostalgische Art mit der Elektrischen herumzuführen. Ein Wunsch, dessen Erfüllung wohl kaum etwas im Wege stehen dürfte.

Centre Emile Hamilius

Herzstück des hauptstädtischen Busnetzes sind sonderzweifel die dritte Etappe des 1977 fertiggestellten „Centre Emile Hamilius“ und der anliegenden ober- und unterirdische Busbahnhof, die „Gare Aldringen“. Mit einem, laut Herrn Kaufhold in Europa fast einzigartigen „Dispatching“-System – was soviel bedeutet wie „schnelle Abfertigung“ – werden heute bereits täglich rund 600 Busse durch diesen zentral gelegenen Bahnhof geschleust. Spezialantennen, die an der Unterseite der Wagen angebracht sind und an gewissen Straßenteilen, z. B. am unteren Boulevard Royal oder in der Rue des Bains Kontakte auslösen, melden die Ankunft der Busse und lösen außerdem in der unterirdischen Wartehalle der „Gare Aldringen“ Lichtreflexe aus, die den wartenden Reisenden die Ankunft der Busse signalisieren. Über neun Videoschirme hat der Kontrolleur, fast könnte man schon Buslotse sagen, zudem die Möglichkeit, die Ankunft der Busse im Bahnhofsvorfeld zu verfolgen, über Funk mit dem Fahrer Verkehrsspannen zu verfolgen, und außerdem geben ihm fünf Video-Zoom-Kameras einen guten Überblick über das, was im unterirdischen Bahnhofsteil passiert.

Feststellungen, Kritiken

Der hauptstädtische Autobusbetrieb, den wir hier in großen Zügen vorgestellt haben, und der den Verkehrsbe-



trieben in anderen europäischen Hauptstädten technisch und organisatorisch wohl mehr oder weniger angelegentlich ist, hat zweifellos auch seine schwachen Stellen, und einige Kritiken sollen im folgenden auch ausgesprochen werden.

Allgemein fällt dem Beobachter eine gewisse Interesselosigkeit der Luxemburger Bevölkerung auf, die kaum auf wirkliche Mängel im Busbetrieb zurückzuführen ist. Die „Gare Aldringen“ z. B., ein verkehrsstrategisch überaus wichtiger Knotenpunkt, technisch fast perfekt ausgerüstet, hat längst nicht genug Zulauf. Vielleicht mögen die Ursachen hierzu in der Mentalität des Luxemburgers zu suchen sein, der sich nicht so schnell an rationelle Transportbedingungen gewöhnt, die unterirdische Lichtinformation über die Ankunft der verschiedenen Busse meidet und stattdessen viel eher geneigt ist, nach guter alter Manier den Fahrer gemächlich zu fragen, wo die Reise denn hingeht: „Fiert de Bus hei dann och elo op d’Gare oder kënnt e vun do?“ Verständlich, daß solche Fragen, die sich Tag für Tag wiederholen, irgendwann den ausgeglichsten Fahrer zur Weißglut bringen. Ein System wie das des „Centre Hamilius“ kann eben nur funktionieren, wenn die Leute lernen, damit umzugehen. Doch die allerwenigsten sind bereit, in den unterirdischen Hallen, wo sich bekanntlich mehrere Geschäfte aufgeschlagen haben, auf die einzelnen Linienbusse zu warten.

Täglich, nach Schulschluß, ist hier allerdings die Hölle los. Jugendliche umstehen die Flipperautomaten, laufen und lungern im Bahnhof herum, eine Verhaltensweise, welche die Schalterbeamten, die Geschäftsinhaber und die Buspassagiere nicht gerade begeistert.

Viele von uns Interviewte würden schon mal den Bus nehmen, wenn, ja wenn sie sich in den Fahrplänen der einzelnen Strecken zurechtfinden würden. Nun kostet ein detaillierter Streckenplan dreißig Franken, und auch für einen völligen Laien sollte nach einer Fünf-Minuten-Lektüre der Autobusdienst kein Buch mit sieben Siegeln sein! Aber es scheint, wer sein Auto sein eigen nennt, der will sich mit solchen Lappalien nicht herumschlagen. Lieber riskiert er den täglichen Strafzettel, lieber flucht und kämpft er sich durch verstopfte Straßen, nimmt Streß, Ärger und Energievergeudung in Kauf, als auf öffentliche Transportmittel umzusteigen.

Eine großangelegte Kampagne tut not!

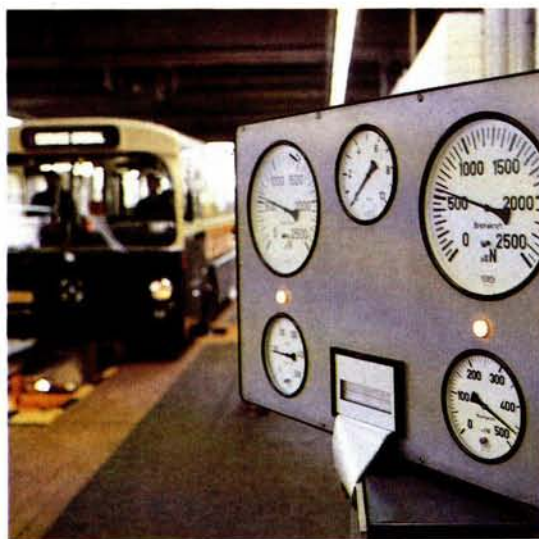
Laut H. Mohnheim, der nach einer Untersuchung über die desolate Verkehrssituation in allen europäischen Städten die Grundzüge einer alternativen Stadtplanung zu umreißen versucht, sind, wie die Luxemburger Zeitschrift „forum“⁽²⁾ kürzlich berichtete, 50 bis 70% der Parker in den Zentren und zentrennahen Quartieren berufliche Dauerparker. Demgegenüber machen die Fahrer, die im Zusammenhang mit einem Einkauf, einem Behörden-gang usw. einen Parkplatz suchen, nur eine Minderheit von 15 bis 25% aus. Wegen der kurzen Dauer ihrer Parkzeit ist ihr Parkflächenbedarf viel geringer als derjenige der Berufsparker. Mohnheim zeigt ebenfalls, daß Erweiterungen der Parkkapazität in den Zentren und zentrennahen Sektoren in der Regel sehr schnell zu einer Steigerung der Nachfrage führen. Vom erweiterten Parkangebot wird neuer Autoverkehr angezogen. Ein Teufelskreis also: Mehr Parkplätze, mehr Parknachfrage, mehr Parkknappheit, neue Parkplätze, usw. usw.

Im vergangenen Jahr, 1979, wurden auf dem Gebiet der Stadt Luxemburg von insgesamt dreißig Beamten in etwa 102 000 „avertissements taxés“ (gebührenpflichtige Verwarnungen) zu je 200 Franken an Windschutzscheiben befestigt. Zweifellos sind es bei weitem die beruflichen Dauerparker, die hier prozentual überwiegen, dieselben, die für die Verkehrsmisere im Zentrum die Hauptverantwortung tragen.

Um diesen Teufelskreis zu durchbrechen, müßte eine großangelegte Kampagne ins Auge gefaßt werden, die z. B. mit einer gezielten Fragebogenaktion beginnen könnte. Während einer gewissen Zeit würde den Dauerparkern ein Fragebogen unter die Scheibenwischer geklemmt, der vielleicht folgende Fragen enthalten könnte: 1. Hätten Sie die Möglichkeit, mit dem Autobus zur Arbeit zu fahren? 2. Wenn ja, warum tun Sie es nicht? 3. Ist Ihnen der Bus zu teuer, zu unbequem, zu langsam? 4. Was muß Ihrer Meinung nach unternommen werden, um der Verkehrsmisere in dieser Stadt entgegenzuwirken? Und so weiter. „Hei Elei“, Radio Luxemburg und die geschriebene Presse könnten das Ihre dazu beitragen, all diese Fragen und diesbezügliche Antworten an die Öffentlichkeit zu tragen.

Mehr Service

Selbstverständlich müßte der Autobusbetrieb sich bemühen, seinerseits mehr auf die speziellen Wünsche seiner Kunden einzugehen. In einer ersten Phase müßten sämtliche Wartestellen wind- und wetterfest überdacht und mit bequemen Sitzgelegenheiten ausgerüstet werden. Eine größere Flexibilität verschiedener Linien wäre ins Auge zu fassen, eine bessere Koordination mit den CFL- und Privatbussen müßte angestrebt werden, und überhaupt wäre die Frage zu stellen, ob nicht alle





Sind die Busse zu teuer?

Mehrmals wurde uns gegenüber über die allzu hohen Bustarife geklagt, ob-
schon die unserigen, verglichen mit
denen des Auslands, durchaus nicht als
übertrieben angesehen werden können.
So kostet die einfache Fahrt, mit oder
ohne Umsteigen, 16 Franken; 115
Franken zahlt man für die „tickets à
oblitérer“, für 10 Fahrten ohne Um-
steigen; schließlich gibt es den Nullta-
rif für Schüler und Studenten sowie
Spezial- und Billigtarife für Rentner,
Invalide usw. Eine Monatskarte, die
unbegrenzt, immer und überall gültig
ist, kostet 700 Franken; dieselbe wird
sozial Benachteiligten schon für 550
Franken monatlich ausgestellt.

Natürlich kann man die Frage aufwer-
fen, ob es nicht möglich wäre, durch
bessere Auslastung des Busdienstes die
Tarife herabzusetzen. Ob das sich al-
lerdings langfristig für die Steuerzahler
der Gemeinde Luxemburg auszahlen
würde, bleibt ungewiß. Einer Gesamt-
ausgabe des Busbetriebes von
390 000 000 Franken stehen nur Ein-
künfte von 120 000 000 Franken ge-
genüber. Die restlichen 270 000 000
Franken muß die Gemeinde mit Steu-
ergeldern ausgleichen. Vergleiche mit
dem Ausland allerdings zeigen, daß die
Situation in Luxemburg keine Ausnah-
me ist: öffentliche Transportmittel sind
überall in den roten Zahlen.

größeren Schlafsiedlungen, die jenseits
des Gebietes der Gemeinde Luxem-
burg liegen, aber nur wenige Kilometer
entfernt sind, durch städtische Busse
bedient werden könnten, wie Bridel,
Howald, Hesperingen, Strassen, Bar-
tringen, Bereldingen, Walferdingen,
Steinsel, Itzig und Senningerberg. In all
diesen Vierteln und Randgemeinden
wären dementsprechende Umfragen
durchzuführen.

Eine zusätzliche Busspur?

Schnelligkeit und Pünktlichkeit müß-
ten die Vorteile der Autobusse sein.
Um das zu gewährleisten wäre es anzu-
streben dort, wo die Möglichkeit ent-
steht, eine Spezialspur für diese Wagen
vorzusehen. Bestrebungen und Ver-
handlungen in dieser Richtung laufen
bereits, stoßen aber immer wieder auf
die Ablehnung der Verteidiger des In-
dividualverkehrs.

Rationellere Straßenverbindungen und Auffangparkings

Warum muß, wer auf Howald wohnt,
durchs Zentrum, um zu seiner Arbeits-
stätte auf Kirchberg zu gelangen?
Wann wird endlich ein vernünftiger
„Boulevard périphérique“ ins Auge ge-
faßt? Die Lösung dieser Probleme
würde einen reibungslosen Ablauf des
öffentlichen und Individualverkehrs
gewährleisten und vor allem das Stadt-
zentrum entlasten.

Mehr „Parkings de dissuasion“, wie es
sie heute nur am Bahnhof und auf dem
Glacisfeld gibt, mit guten Busverbin-
dungen zum Zentrum, müssen ins Au-
ge gefaßt werden. Zweifellos würden
diese Auffangparkings einen sinnvolle-
ren Zweck erfüllen als die viel teureren
und aufwendigeren zentralen Parkhäu-
ser, welche die Berufsparker nicht aus
der Stadt vertreiben.



Literaturnachweis:

- ¹⁾ Frederic Vester: *Phänomen Streß*, dtv 1396, S. 9
- ²⁾ „forum“, Nr. 39 (April 1980)

(IMMI+INTE) GRATIOUN?

De Problem an d'Gespréich, ob mir zevill-oder nach nët genuch Auslänner hun, déi gehéieren op aner Plazen. Et steet op jidde Fall fest, datt hei am Land ronn 30% Auslänner schaffen, wunnen . . . a liewen! Dat sin der an déi 100 000. Fir e giedlege Vergläich ze kréien: bei ronn 50 Millioune Fransousen gifen dat 15 000 000 Auslänner . . . doru géng Frankräich kappen, si hu knapps 10%, a jéimeren nach. Et kann ee roueg soen, mir Lëtzebuerger wire Weltmeeschter am Prozentsaz vun den Auslänner am eegene Land.

Wat mécht de „Weltmeeschter“ an deer Situatioun? Rosewéineg, oder glat näischt. Et gët nach ëmmer deer Naiver, déi mengen, d'Integratioun géng „vumselwen“. Dat war wouer, wéi d'Auslänner drëpseweis koumen . . . vun 1890 bis 1950. Dono si mir an deem Sënn an den Drëpschlag geroden: d'europäesch Institutiounen, den economesche „Boom“ an de Banksecteur hun d'Auslänner mat den Zéngdausende bruecht. Mir hun e „Service à l'Immigration“ kritt, ower mir hun nach (bis haut) emol nët e Mantelbriet „à l'Intégration“!

Et as ower eng Wéckelkënnerches-Wouregt, datt een sech an engem Land nëmme kann doheem an heem(l)ech fillen, also intégréiert, wann een d'Sprooch versteet, oder esouguer schwätzt.

Natiirlech as dat eng Fro vu Kontakt . . . ower et kritt einfach nët jidderee Kontakt. Dat as erëm eng Fro vu Geleënheet, vun Noperen, vu sozialer Positioun. Et gët nach vill méi schwéier, well mir jidderengem, deen e franséischen, däitschen oder engleschen Accent huet, „héiflecherweis“ mat sénger eegener Sprooch de Gëtschel fir an d'Lëtzebuergesch zoumaachen. Eise Virdeel dobaussen as heibannen en Nodeel fir „eis“ Auslänner. Mir kënnent heiriwer e Geschreifs féieren esou laang wéi en Europa-Express; et as ower keng Fro vum Schwätzen, et as eng Saach vu Maachen.

Mir mussen den Auslänner, déi wëllen!, eng Geleënheet gin, fir eis Sprooch ze léieren. Dat mecht d'Actioun-Lëtzebuergesch elo schons 4 Joer hei an der Stad an deer aler Europaschoul. Mir léiere keng lëtzebuergesch Grammatik an och keng Schreifweis mat de Leit . . . et geet vrun allem ëm d'Schwätzen, ëm d'Geleënheet! Et geet och ëm d'Gefill, datt een hei nët verluer as, datt een en Auswee fënnt, fir de Wee era bei Lëtzebuerger ze fannen.

Fir eis Courën hei an der Stad hu mir wëlles mam Populationsbureau zesummenzeschaffen („étrangers“ + „service d'accueil“)
Tél. 4796-2758 / 2752 / 2751 l.r.



LES ACTIVITES DU CONSEIL COMMUNAL

Les activités du conseil communal se concentrent principalement sur deux périodes précises de l'année, la première comprenant les mois de novembre et de décembre pendant lesquels se déroulent notamment les débats budgétaires, la deuxième se situant immédiatement avant les vacances d'été et pendant laquelle il est question, en dehors des nombreuses affaires d'administration courante, de l'organisation scolaire.

L'année 1980 n'a pas fait exception à cette règle et le conseil communal s'est réuni à six reprises entre le 9 juin et le 14 juillet 1980, le nombre des séances ayant eu lieu jusqu'à cette date depuis le début de l'année étant de huit seulement.

La population est régulièrement tenue au courant des discussions qui ont eu lieu et des décisions qui ont été prises au cours des séances du conseil communal par la distribution gratuite à tous les ménages du «compte rendu analytique». Vous aurez sans doute remarqué que ce compte rendu analytique a changé, d'abord en ce qui concerne sa présentation, ensuite également en ce qui concerne le rythme de sa distribution.

Actuellement quelque 33.500 exemplaires sont distribués par numéro, et le prix d'un numéro, port compris, se situe aux environs de 140.000 francs.

On doit donc admettre que, grâce audit compte rendu analytique et grâce aussi aux comptes rendus des journaux, le public est suffisamment informé de ce qui se passe au conseil communal, et que la présente rubrique de «Ons Stad» peut être limitée aux affaires les plus importantes.

Organisation scolaire

«Chaque administration communale délibérera annuellement sur le mode d'organisation des écoles primaires et des cours postsecondaires de son ressort, conformément aux dispositions de la présente loi.»

Tel est l'énoncé de l'article 20 de la loi du 10 août 1912 concernant l'organisa-

tion de l'enseignement primaire, modifiée par la suite.

L'établissement de ce qu'on appelle «l'organisation scolaire» est un travail de longue haleine. Elle est préparée par le service de l'enseignement en étroite collaboration avec la commission scolaire et le comité de cogestion du personnel enseignant. Elle est ensuite transmise au collège échevinal qui en saisit le conseil communal.

Quelques chiffres démontrent l'importance de l'organisation scolaire:

Pendant l'année scolaire 1980/81 environ 6.500 enfants fréquentent les 81 classes préscolaires, 260 classes primaires proprement dites (1^{ère} à 6^{ème} années d'études), 37 classes complémentaires (7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années d'études) et les 45 classes spéciales et d'accueil.

Le pourcentage des enfants étrangers est toujours très élevé, avec des pointes dans certaines classes et localités allant jusqu'à 80%.

Pour faire fonctionner toutes ces classes, la ville occupe quelque 460 institutrices et instituteurs.

L'organisation scolaire 1980/81 a été approuvée par le conseil communal dans sa séance du 7 juillet 1980.

Parkings, quartier de la Gare

Au cours de sa réunion du 14 juillet 1980, le conseil communal a approuvé deux projets concernant l'aménagement de parkings au quartier de la Gare.

Selon les statistiques, il y a dans ce quartier quelque 5.400 emplacements de stationnement, dont 4.250 dans les rues, le long des trottoirs, et sur des places publiques ou terrains privés, et 1.150 dans des parkings publics ou privés.

Les deux nouveaux parkings projetés augmenteront ce nombre d'emplacements de 1.300 unités.

Le premier projet prévoit la construction d'un parking souterrain à la place des Martyrs. Il comprendra 450 emplacements répartis sur trois niveaux. L'entrée et la sortie des voitures se feront par la rue de la Grève et la rue du Plébiscite. Les escaliers déboucheront sur les trottoirs de l'avenue de la Liberté et de la rue Zithe.

De cette façon il sera possible de redonner à la place sa configuration d'aujourd'hui.

Le début des travaux est fixé au 1^{er} janvier 1981, la durée des travaux étant admise avec 330 jours ouvrables. S'y ajoutera encore la durée de remise en état de la place proprement dite.

Ledit parking sera réalisé par un promoteur privé qui obtient en contrepartie le droit d'exploitation pendant une durée de trente années. Après ce terme, la ville devient propriétaire de la construction.

Comme la place des Martyrs appartient à l'Etat, ce dernier a cédé à la ville un droit de superficie pour un terme de 50 ans, droit qui est renouvelable moyennant convention spéciale.

L'indemnité annuelle est fixée à un franc symbolique.

A l'expiration du droit de superficie, les bâtiments, ouvrages et plantations réalisés passeront gratuitement à l'Etat.

En ce qui concerne le deuxième projet, il s'agit d'un parking conventionnel, de forme rectangulaire de 33 x 67 mètres à peu près, aux abords de la rue du Fort Neipperg.

L'ouvrage se composera de 3 sous-sol, d'un rez-de-chaussée, avec éventuellement des locaux de commerce du côté de la rue du Fort Neipperg, de 4 étages pleins, ainsi que d'un étage en retrait, et comprendra environ 850 emplacements de stationnement.

L'entrée et la sortie des voitures se feront par la rue du Chemin de Fer.

Le coût de l'ouvrage est estimé sommairement à 218 millions. Mais la ville doit également acquérir les terrains qui appartiennent à un promoteur privé.

La valeur de ces terrains peut être admise avec 140 millions de francs.

Les travaux de construction commenceront le 1^{er} mars 1981 et seront parachevés dans un délai de 24 mois.

Reste à signaler que le présent projet remplace celui initialement envisagé au-dessus des installations ferroviaires.

Travaux

– Conservatoire de musique

Dans sa séance du 9 juin 1980 le conseil communal a approuvé les plans et devis pour la construction d'un nouveau conservatoire à Merl, à proximité du Lycée Michel Rodange et de l'Ecole de Commerce et de Gestion.

Le devis s'élève à 1.019.062.225 francs pour un volume de 88.000 m³ en chiffres ronds, et comprend la construction proprement dite avec les installations techniques, y compris un garage souterrain pour 280 voitures, l'ameublement, les instruments de musique, l'aménagement des alentours, les honoraires, la TVA et les ajustements de salaires à prévoir pendant la période de construction.

Le projet a été dressé par une communauté d'architectes, lauréats du concours organisé en 1974 dont le mandataire est Monsieur Robert Heintz-Sturm.

Dans les grandes lignes le projet approuvé prévoit, groupées autour de l'auditorium, spécialement conçu comme salle de concert avec 650 places, les parties destinées à l'administration, celles destinées à l'école de musique proprement dite et celles réservées à la musique militaire.

La mise sur chantier est prévue pour la fin du mois de mars 1981. La durée des travaux est estimée à trois ans.

– Cimetière de Merl

Dans sa séance du 7 juillet 1980, le conseil communal a approuvé le devis concernant l'aménagement de la 5^e et dernière partie du cimetière de Merl.

Le devis en question, qui s'élève à 26,4 millions, prévoit l'aménagement de caveaux, de cases d'urnes souterraines et d'une pelouse pour la dispersion des cendres, ce dernier mode de sépulture ayant été autorisé par la loi du 1^{er} août 1972 et réglementé par règlement grand-ducal du 21 juin 1978.

Dans la même séance le conseil communal a approuvé le devis au montant de 47,250 millions pour la construction d'un funérarium à l'entrée principale du même cimetière de Merl. Le projet prévoit, entre autres, l'aménagement d'obitoires avec salles de séjour, un préau couvert et un logement de service.

– Place Guillaume

Toujours dans cette même réunion du 7 juillet 1980 le conseil communal a approuvé un deuxième devis pour le parachèvement de la place Guillaume. Ce devis s'élève à 33,619 millions, de sorte que, compte tenu du premier devis voté en 1979, le parachèvement de la place coûtera en définitive quelque 80 millions de francs.

Ce deuxième devis comprend essentiellement des réalisations nouvelles, non prévues au devis initial, destinées à améliorer l'aspect extérieur de la place.

Ainsi est projetée la construction de structures légères le long de la propriété de la congrégation de Ste-Elisabeth, constituées d'une ossature métallique surmontée de coupes en plexiglas et ayant des destinations diverses: jeux d'enfants, vitrines d'expositions, consignes, cabines téléphoniques, etc. Ces structures masqueront la cage d'ascenseur et la tour de ventilation qui font actuellement saillie.

Une autre position importante du 2^e devis est celle concernant le remplacement des luminaires initialement prévus par des luminaires classiques, s'adaptant mieux au caractère de la place.

Urbanisme

– Projet d'aménagement général et règlement sur les bâtisses

Dans sa séance du 11 juillet 1980 le conseil communal a apporté deux modifications supplémentaires à la partie écrite du projet d'aménagement général et du règlement sur les bâtisses.

La première de ces modifications concerne les secteurs d'habitation de faible densité, c'est-à-dire les parties du territoire de la ville réservées en principe aux maisons à caractère unifamilial isolées, jumelées ou groupées en bande de cinq unités au plus. Complétant l'énumération des édifices admissibles dans ces secteurs en dehors des maisons unifamiliales, le conseil y a inscrit la possibilité de construire des hôtels ou de pensions de famille, toujours à condition que les activités correspondant à la destination de ces immeubles ne gênent pas l'habitat.

Reste à noter qu'avant cette modification la construction d'hôtels était formellement admise dans les secteurs centraux et dans les secteurs protégés du parc, et qu'une telle construction était possible dans les secteurs d'habitation dense et dans la zone rurale.

La deuxième modification concerne les secteurs d'habitation dense, c'est-à-dire les parties du territoire de la ville réservées en principe aux immeubles à appartements.

Ici, il s'est agi d'adapter à ce secteur les nouvelles règles introduites le 14 juillet 1978 pour les secteurs d'habitation de faible densité, afin d'harmoniser ainsi les principes régissant la construction dans les secteurs d'habitation.

Dans ce contexte l'article 2.42 concernant l'implantation des constructions a été modifié. Les nouvelles règles ont trait notamment aux garages individuels au-dessus du sol naturel et aux constructions aménagées entièrement ou partiellement en dessous du sol naturel, comme p.ex. les caves, les garages et les piscines.

LES ACTIVITES DU CONSEIL COMMUNAL

Restauration du calvaire du cimetière de Notre-Dame

A été remanié également l'article 2.45 concernant les marges de reculement, qui, en d'autres termes, sont les reculs à observer tant sur la limite postérieure du terrain que, le cas échéant, sur les limites latérales. Les règles applicables en ce domaine ont été assouplies par l'introduction de la notion du «recul moyen». Dans ce même contexte des reculs minima ont été fixés. Ces reculs sont de 4 mètres en ce qui concerne la limite postérieure et de 1,90 mètre en ce qui concerne la limite latérale.

L'article 2.47 concernant les dispositions spéciales qui, dans des cas déterminés, permettent au bourgmestre de déroger à certaines règles déterminées, a été adapté aussi à la nouvelle situation.

A été modifié finalement l'article 2.48 concernant les «nouveaux quartiers», c'est-à-dire les parties des secteurs d'habitation dense qui, avant toute construction, doivent être couvertes par un projet particulier d'aménagement. Les règles applicables en ce domaine ont été assouplies en ce sens que le projet particulier d'aménagement peut porter seulement sur une partie du «nouveau quartier», à condition bien entendu que ce projet ne compromette pas la mise en valeur de l'ensemble. D'un autre côté, l'article 2.48 nouveau impose aux propriétaires l'obligation de réserver une surface égale à au moins un dixième de la superficie du «nouveau quartier» pour l'aménagement d'espaces verts publics de récréation et de jeux, ainsi qu'à la plantation d'arbres en bordure de la voirie.

En dehors de ces décisions concernant le projet général d'aménagement, le conseil communal a encore approuvé différents projets particuliers. Voici les plus importants:

- Domaine du Kiem, Kirchberg, à proximité des halles d'exposition. Ce projet, présenté par la SNHBM prévoit en définitive la réalisation, sur un ensemble de terrains de 31 ha, de 267 maisons unifamiliales et de 12 immeubles collectifs, comprenant 544 appartements. Y sont projetés aussi des éco-



L'administration communale a fait restaurer récemment le calvaire du cimetière de Notre-Dame (anciennement cimetière Saint-Nicolas) datant de 1783. Ce calvaire est l'oeuvre du sculpteur Johannes Bohr de Stadtbredimus, d'après les indications des maîtres de la corporation des marchands de la ville de Luxembourg. Il a été offert par la corporation à la paroisse Saint-Nicolas et Sainte-Thérèse.

les, des magasins, une grande place publique, etc.

- à Cents, sur un ensemble de terrains situés entre la rue des Alouettes, la rue de Cents et les lignes de chemin de fer.

Il s'agit de la mise en valeur d'une partie du «nouveau quartier» inscrit en cet endroit dans le projet général d'aménagement.

Le projet, présenté par un promoteur privé, prévoit la réalisation de 36 maisons unifamiliales et d'un immeuble collectif comprenant 21 appartements.

- ensemble de terrains aux abords de la route d'Esch comprenant également le «Hëntze Park».

Afin d'aplanir les difficultés ayant résulté des réclamations présentées contre le classement de ces travaux au projet général d'aménagement, un arrangement a été conclu entre la ville et les réclamants.

Cet arrangement comporte, entre autres:

- le reclassement de ces terrains, de façon à permettre la construction d'établissements commerciaux et administrations diverses,

une plus anciennes banques de la place ayant l'intention d'y construire un grand immeuble administratif.

- le maintien de la partie boisée du «Hëntze Park» en tant que zone de verdure «non aedificandi»,

- la cession à la ville de quelque 110 ares, notamment aux abords de la Pétrusse, afin d'y aménager des promenades.

Ma ville et ses beautés cachées

Connaissez-vous le cadre le plus beau, le plus pittoresque et le plus historique pour aller manger en ville? Il ne s'agit pas ici d'une rubrique culinaire. C'est du plaisir des yeux qu'il est question.

En trombe vous montez la côte d'Eich en direction de la ville et vous tournez à gauche dans la petite rue du Nord, cette rue que les citadins connaissent mieux sous le nom de «Chigeriisgaas». Elle vous relie à la Grand-rue. Mais faites donc une halte en face du bâtiment de la Cour de Justice! Une pizzeria d'une devanture assez quelconque vous accueille.

Les élèves du post-primaire y font leurs «Klassefriess». Les gens y vont manger vite et bien. Quelques becs fins, connaisseurs et amateurs d'art y invitent leurs amis pour des soupers intimes. Ils réservent «la salle».

«La salle» a 4,25 sur 5 mètres. Elle a deux fenêtres relativement petites, une cheminée en pierre de taille et . . . les seules peintures murales intégralement conservées qui nous soient parvenues d'une maison privée du 18^e siècle.

Nous sommes ici dans un des salons de la maison de l'avocat Pierre-Alexandre-Cyprien Merjay, historien à ses heures,

LES PEINTURES MURALES DU FRERE ABRAHAM D'ORVAL (18^e siècle)



qui a noté ses impressions sur la ville et ses voyages dans vingt-trois volumes manuscrits qui se trouvent à la Bibliothèque nationale à Luxembourg.

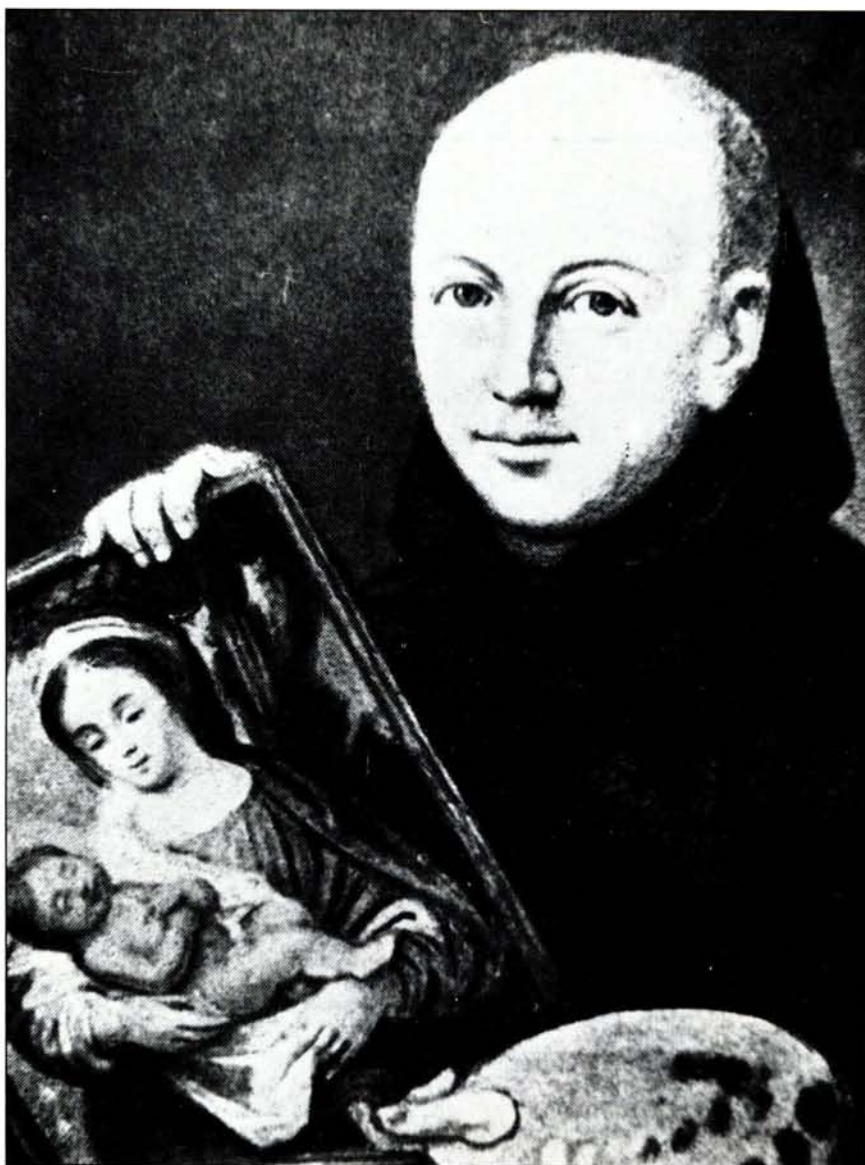
Lorsqu'à la Révolution Française, l'abbaye cistercienne d'Orval fut mise à sac, que moines et frères prirent la fuite avec leur fond de manuscrits, beaucoup d'entre eux vinrent au Grund à l'abbaye de Neumünster. Les trésors furent déposés en grande partie dans la maison de refuge que l'abbaye possédait à Luxembourg et qui abrite actuellement le Conservatoire de Musique de la Ville de Luxembourg.

Parmi les réfugiés d'Orval se trouvait aussi le frère Abraham Gilson, peintre d'Orval (1741-1809). Le frère était devenu très vite l'ami de P.A.C. Merjay. Il se trouvait plus souvent dans sa maison à la rue du Nord qu'à Neumünster. Cette maison avait pour le peintre un avantage formidable. Il pouvait s'y rendre par la porte de l'entrée principale et, en cas d'alerte, la quitter en toute allure par la porte arrière qui donnait sur ce magnifique ensemble «Am Dierfchen» traversé par un petit chemin pavé qui débouchait par une porte cochère sur la Grand-rue. Actuellement les travaux de restauration de ce quartier, à tous points de vue charmant, débutent et tous les amis de la ville se réjouissent de la reconquête de cet espace culturel sur l'autre, le bancaire.

C.A.P. Merjay cite dans ses textes les oeuvres de ce frère Abraham qui avait également décoré les trumeaux de la grande salle du Conservatoire avec des scènes de l'histoire de Télémaque: «Mais je vous dirai cher ami que le bon frère n'y a pas fait son chef-d'oeuvre.»

Dans la salle de la pizzeria, le frère Abraham Gilson a peint sur les quatre murs des épisodes romantiques, des scènes de genre qui ne sont pas sans rappeler le style que le peintre français Hubert Robert avait commencé à mettre à la mode. De petits personnages un peu maniérés s'avancent sous d'épais arbres d'un vert intense qui flanquent des temples antiques en ruine. Des bergers avec leurs troupeaux s'affairent doucement dans des paysages luxuriants.

La peinture murale, qui n'est pas une fresque véritable, a été restaurée il y a une quinzaine d'années par M. Edmond Goergen, qui par précaution, l'avait recouverte d'une épaisse couche de vernis afin de mieux la protéger.



Le ci-devant frère Abraham Gilson de l'abbaye d'Orval, par A. Ramboux

Par Ramboux: Le frère Abraham Gilson de l'abbaye d'Orval, peintre des fresques de la maison Merjay, 11, rue du Nord à Luxembourg



Photo Norbert Ketter

Cette maison historique devint salle d'huissier, puis dépôt de graines.

Pourquoi? Pourquoi pas? Maintenant elle est restaurant et au moins ouverte au public. Le Musée de l'Etat, à un moment donné, avait songé à enlever les peintures et à les replacer dans une de ses salles. C'est là encore une vue spéciale de la conservation et de la muséologie: Mettre tous les originaux en un endroit et des copies et des moulages aux emplacements primitifs.

C'est une tendance. Elle ne domine pas toujours, heureusement. Evidemment du point de vue préservation, la méthode la plus sûre est de mettre en clinique les originaux et de fixer les heures d'ouvertures aux avertis. Jamais de surprise.

Mais savez vous le plaisir de savourer en toute quiétude un repas agréable dans un cadre intact! Aimez-vous les imitations et les moulages? Moi? Non!

J'aimerais tant que cette belle pièce, peinte avec ferveur et amour par un frère cistercien en fuite puisse être conservée en ce lieu! Il s'agit tout simplement de faire jouer un peu de matière grise et de trouver le moyen de pourvoir à une protection plus efficace et de songer qu'un degré hygrométrique stable serait drôlement chouette, comme dirait «petit Nicolas».

Il s'agit d'une pièce authentique de notre patrimoine architectural, historique et artistique, même si elle ne figure pas sur la liste des monuments classés.

Trésors du Musée J.-P. Pescatore

Au 17^e siècle la peinture néerlandaise ne connaît qu'un seul sujet: les Pays-Bas, avec leurs villes et leurs citadins, leurs campagnes et leurs cultivateurs, leurs navires, leurs tulipes, leurs sociétés de bienfaisance. Cette peinture a une vie locale: on peint des fleurs pour la maison du bourgmestre, comme on peint le navire pour l'armateur ou le marché aux poissons pour le mareyeur. Les artistes les plus célèbres de l'époque ont pris part à l'auto-analyse de tout un peuple: Frans Hals a dépeint les banquets des sociétés de tir, Vermeer la maison aux heures du ménage ou de la musique. Rembrandt a été l'auteur d'une leçon d'anatomie et d'une Ronde des miliciens. Rembrandt et tous les autres ont parfaitement rempli la fonction de peintre telle qu'on la concevait dans le pays.

Le courant le plus intéressant provoqué par l'art de Rembrandt est celui de l'intimisme hollandais.

Grâce à lui nous pénétrons dans la maison et nous participons à la vie de famille. L'explication de cet attrait des peintres hollandais du 17^e siècle pour la vie domestique, pour des scènes d'intérieur qui ne présentent rien de dramatique, ne commémorent aucun exploit glorieux et retracent simplement la vie quotidienne, on a cru la trouver dans l'esprit de la Réforme qui écarta tous les symboles religieux et obligea les artistes à concentrer leur attention sur l'homme, sa maison et son pays, sur un certain mode de vie. Qui n'a ressenti l'impression de détente que procure la contemplation d'un de ces intérieurs hollandais où la jeune femme s'active aux tâches du ménage, lit une lettre ou se délasse en faisant de la dentelle ou en jouant du clavecin! Nul excès de luxe, ni de fantaisie décorative; tout ici est pratique, solide, de bon aloi et résume l'idéal de cette classe moyenne honorable et aisée qui ne souhaite rien de superflu.

Les Hollandais du 17^e siècle



Pieter Van Slingelandt
(Leyde 1640-1691)
La Dentellière

Pieter van Slingelandt appartient à la même école de Leyde que Jan Steen et Gérard Dou dont on a pu admirer les scènes de genre aux n^{os} 3 et 4 de la revue «Ons Stad». L'artiste est mort trop jeune pour avoir pu gagner la notoriété, mais il a déjà joui d'une certaine célébrité.

Elève de Gérard Dou il peint dans la même manière minutieuse de son maître mais avec moins de finesse. On admire chez lui le fini de ses exécutions. Il se distingue de

Gérard Dou par un coloris plus vif. Peintre de portrait et de genre, dessinateur et miniaturiste il a été membre de la gilde de Leyde.

Ses élèves sont Jacob van der Huys et Jan Frélius. Parmi ses oeuvres les plus remarquables figurent le Portrait d'un jeune homme et la Dentellière, tableau pourtant bien moins lumineux que celui de Vermeer.

(Texte basé sur: Guide du Visiteur du Musée J.-P. Pescatore, Ed. Kutter 1973)

Bibliothèque Municipale Nouvelles acquisitions

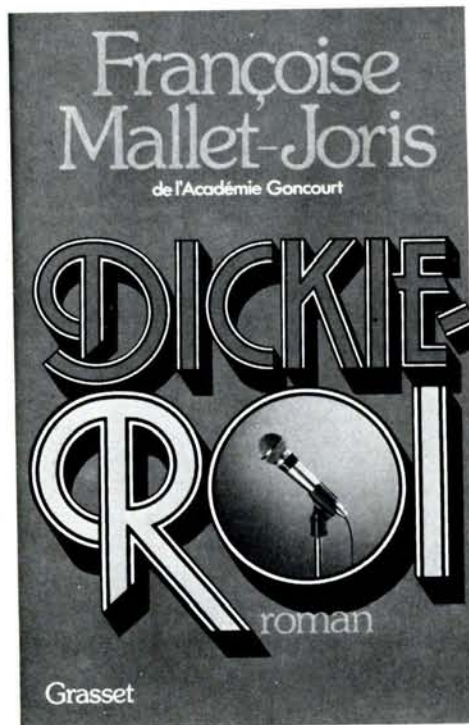
Mallet-Joris Françoise:

Dickie Roi

Grasset, 478 pages

Voici l'histoire d'une vedette de la chanson, une de ces «étoiles» qui naissent et disparaissent en l'espace d'une saison. Nous la suivons dans sa tournée à travers la France, mêlés à la cohue de ses admirateurs, ses «fans» en extase. Mais nous apprenons aussi à connaître tout ce monde interlope qui gravite autour de l'idole: directeurs artistiques, musiciens, régisseurs, parmi lesquels des escrocs, des aventuriers, qui sauront encore tirer profit de la mort tragique de Dickie.

Nous voyons donc l'envers du décor, tout ce qui se passe derrière ces chapiteaux où viennent communier de nos jours tant de jeunes, auxquels seule la chanson de quelque Dickie Roi vient apporter un message – bien plus ténu que sa voix!



Vincenot Henri:

Mémoires d'un enfant du rail

Hachette 392 pages

L'auteur de *La Billebaude* raconte sa jeunesse, sa famille, sa passion pour le chemin de fer, pour les locomotives.

Ses souvenirs font revivre toute une époque: la France d'entre les deux guerres, les luttes des syndicats, les grèves, le Front Populaire, et surtout la belle, l'ardente jeunesse de Vincent et de ses amis.

**MARTIN
GROSS**



**LES
PSYCHOCRATES**

Un réquisitoire contre les abus de la psychologie, de la psychiatrie, de la psychanalyse et d'une société où tout est "psychologisé".

COLLECTION "RÉPONSES" / ROBERT LAFFONT

Gross Martin:

Les psychocrates

The psychological society

Laffont, 424 pages

Notre société est-elle abusivement psychologisée? Y a-t-il surconsommation de psychologie et de tests psychologiques dans nos écoles? La théorie psychanalytique a-t-elle retardé la recherche en matière de maladie mentale? Pourquoi et comment la mode «psy» a-t-elle remplacé la foi judéo-chrétienne de nos parents?

Les réponses à ces questions, vous pourrez les trouver dans le livre de Martin Gross, véritable réquisitoire contre les abus que certains psychologues font d'une certaine psychologie.

Guth Paul:

Moi Joséphine Impératrice

Albin Michel, 386 pages

Encore une auto-biographie supposée – le genre est à la mode! Encore un destin exceptionnel – ils ne manquent pas dans l'histoire! Une petite créole indolente de la Martinique qui, le 2 décembre 1804, reçoit, en l'église Notre-Dame de Paris, en présence du Pape Pie VII, des mains de Napoléon, la couronne impériale! Après combien d'intrigues, de vicissitudes, d'aventures, de mensonges, de trahisons!

«Une vraie femme» disait d'elle son auguste époux.

Troyat Henri:

Viou

Flammarion, 211 pages

De Henri Troyat, académicien fécond, nous apprécions les grands cycles romanesques, les biographies magistrales. Voici qu'il nous offre, dans un registre tout différent, l'histoire d'une petite fille de huit ans que ses grands-parents élèvent tant bien que mal. Son père est mort, sa mère travaille à Paris. Sylvie pourrait être heureuse. Mais elle s'ennuie à l'école, le souvenir de son père s'estompé, sa maman ne vient la voir que rarement, le monde des adultes est plein de contradictions. Jusqu'au jour où Sylvie part pour Paris, où l'attend un nouveau papa.

Henri Troyat a dédié ce roman à sa fille – sa fille adoptive – et nous sentons à la lecture que cette histoire a été vraiment vécue. Et grâce à Viou-Sylvie, c'est notre propre enfance qui resurgit du passé, avec ses grands désespoirs et ses plaisirs furtifs.

HENRI TROYAT

de l'Académie française

Viou



Neuwirth Lucien:

Que la vie soit!

Grasset, 192 pages

Le père de la première loi française sur la régulation des naissances (1967) raconte avec passion, avec indignation aussi, (mais toujours sa bonne humeur reprend le dessus) les difficultés innombrables qu'il rencontre lorsqu'il osa s'attaquer aux préjugés, aux tabous, aux hypocrisies, qui ont fait, dans le domaine du contrôle de la natalité, de la France l'un des pays les plus rétrogrades du monde: l'appui qu'il trouva auprès du Général de Gaulle, l'hostilité ouverte du Président Pompidou.

Un vibrant appel en faveur de la responsabilité du couple, auquel il doit être permis de fonder une famille et de procréer, en amour et en dignité.

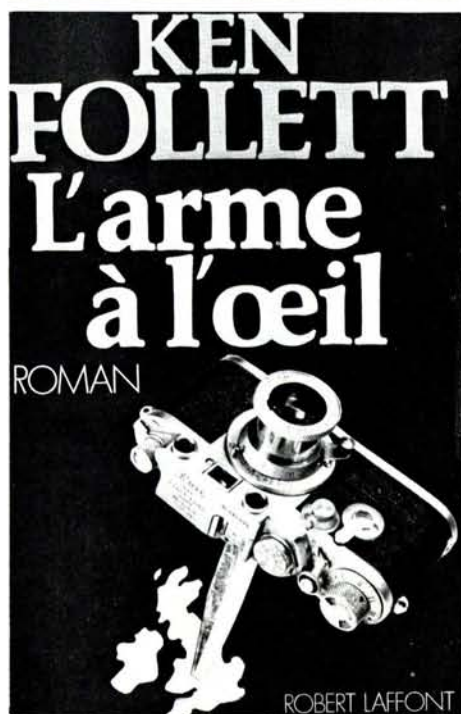
Niel Fernand:

Les Cathares de Montségur

Seghers-Mémoire vive, 326 pages

Montségur: dans un site grandiose des Pyrénées, un des hauts lieux de l'histoire, avec les ruines de ce qui fut, au début du 13^e siècle, le temple et la forteresse des Cathares d'Occitanie. C'est ici que le 16 mars 1244 plus de deux cents parfaits choisirent de mourir sur le bûcher plutôt que de renier leur foi.

Ce livre, admirablement illustré et documenté, nous aide à comprendre pourquoi cette doctrine «hérétique» fut combattue avec tant d'acharnement, tant de cruauté, par l'Eglise, et pourquoi ce piton rocheux, où s'accomplit le sinistre autodafé, est devenu un lieu de pèlerinage et de méditation.



Follett Ken:

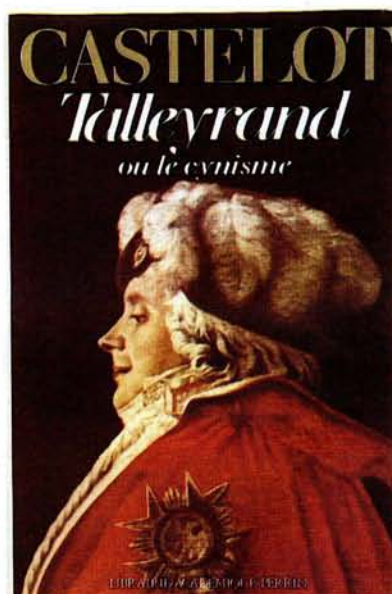
L'arme à l'œil

Robert Laffont, 358 pages

Nous sommes en 1944. Il faut à tout prix retrouver l'espion envoyé par Hitler en Angleterre pour découvrir le lieu exact du débarquement. Sinon toute l'armée allemande se trouvera, le jour J, massée en Normandie, et les alliés seront rejetés à la mer...

Aussi la chasse à l'homme commence-t-elle, palpitante, de Londres jusqu'à cette île désolée près de la côte écossaise, où attend le sous-marin qui doit rapatrier l'espion.

Un livre que vous achèverez tard dans la nuit.



Castelot André:

Talleyrand ou le cynisme

Librairie Académique Perrin, 715 pages

Cette volumineuse biographie ne vous rendra pas le personnage plus sympathique. Mais elle vous fera comprendre comment un abbé boiteux a pu devenir l'un des personnages les plus importants de France et d'Europe, servir et trahir successivement, de Louis XVI à Louis-Philippe, tous les régimes, qu'ils soient royaliste, républicain, directorial, consulaire ou impérial.

Jones R. V.:

La guerre ultra-secrète 1939-1945

Plon, *Most secret war*, 503 pages

Responsable de la section scientifique du renseignement de la RAF, l'auteur apporte son témoignage sur la guerre des laboratoires, celle que se livrèrent les espions et les savants britanniques et allemands: c'est grâce à lui et au petit groupe d'hommes qu'il dirigeait que la Luftwaffe a pu être mise en échec lors du Blitz; que furent contrecarées les armes secrètes de Hitler, les V1 et les V2, qui faillirent assurer la victoire du Troisième Reich.

Parmi les hommes et les femmes qui risquèrent leur vie pour recueillir et acheminer vers Londres les précieux renseignements, R. V. Jones cite avec reconnaissance les étudiants luxembourgeois, Léon Henri Roth et F. Schwa(cht)gen, qui fournirent les premiers rapports sur le fameux centre spatial de Peenemünde.

Cet atelier de fabrication et d'expérimentation de l'obus à fusée fut détruit dans la nuit du 17 au 18 avril 1943. Et c'est ainsi que des garçons de chez nous ont apporté une contribution décisive à la victoire finale.

Boulle Pierre:

Les Couliisses du Ciel

Julliard, 181 pages

Sacrilège, ou seulement irrévérencieux? Instructif, ou tout simplement amusant? A vous d'apprécier. En explorant le dogme de la Trinité, l'auteur du *Pont sur la Rivière Kwai* et de *La Planète des Singes* expose les variations et les contradictions de la pensée religieuse, modernismes et traditionalismes d'aujourd'hui et de toujours. A la manière de Pierre Boulle, qui, cette fois encore, fait penser au sourire amusé et à l'ironie de Voltaire, puisqu'en prêtant aux personnages de l'Olympe chrétien des caractères humains, vertus et défauts mêlés, c'est une analyse de notre comportement à nous qu'il propose.

Pierre Boulle

Les coulisses du ciel

roman

Julliard

Genevoix Maurice:

La Motte Rouge

Seuil, 280 pages

Ce récit avait déjà paru en 1946, sous le titre de *Sanglar*. Sanglar, c'est l'un des protagonistes, aussi féroce et redoutable qu'un sanglier, chef de bande au temps des guerres de Religion. Sa rencontre fortuite avec la belle Jourdainne va décider de leurs destinées, marquées par les passions les plus violentes, l'amour, la haine, avec le tragique déroulement de crimes, de tortures, de meurtres, qui accompagnent toutes les guerres.

Maurice Genevoix a écrit ce roman durant l'Occupation, et l'on y retrouve, transposées, les misères de notre siècle à nous, aussi «calamiteux et misérable» que le 16^e siècle. Mais l'on y retrouve aussi le talent de l'auteur de *Rabotiot*, son art de peindre, avec une tendresse pudique, un visage, un caractère, un paysage, la Rouergue qu'il nous décrit en quelques phrases, au fil des saisons. Quel enchantement!

Les abonnements de jeunesse... et puis après?



Bread and Puppet – „Jeanne d'Arc“, Peter Schuman – 1977

L'administration communale, c'est-à-dire la collectivité, consent un gros effort financier sur les abonnements de jeunesse, mettant le prix d'une représentation théâtrale pour un jeune en-dessous du prix du billet de cinéma! De plus, ce ne sont pas n'importe quelles places laissées pour compte qu'on propose aux moins de 25 ans; du fauteuil au balcon, toutes les catégories leur sont accessibles. Enfin, et ce n'est pas à négliger, contrairement aux habitudes d'autrefois, les moeurs vestimentaires ne sont plus tellement strictes au point de proscrire les pullovers et les blue-jeans au théâtre!

Toutes les conditions semblent donc réunies pour ouvrir enfin largement les portes du théâtre à tous les jeunes,

qu'ils soient étudiants, employés ou ouvriers.

Il n'en est rien! En 1979-1980, l'administration du théâtre a vendu 880 abonnements de jeunesse, ce qui donne une moyenne de 150 à 200 spectateurs jeunes par représentation. Cela qui nous semble peu par rapport à la moyenne des spectateurs du cinéma chez nous, ou encore par rapport à la moyenne des jeunes spectateurs de théâtre à l'étranger.

Que représente le théâtre pour la jeunesse d'aujourd'hui? Au lieu de s'étendre en imprécations larmoyantes, il vaut sans doute mieux s'interroger sur l'univers culturel des jeunes, élèves, étudiants, employés, ouvriers. De fa-

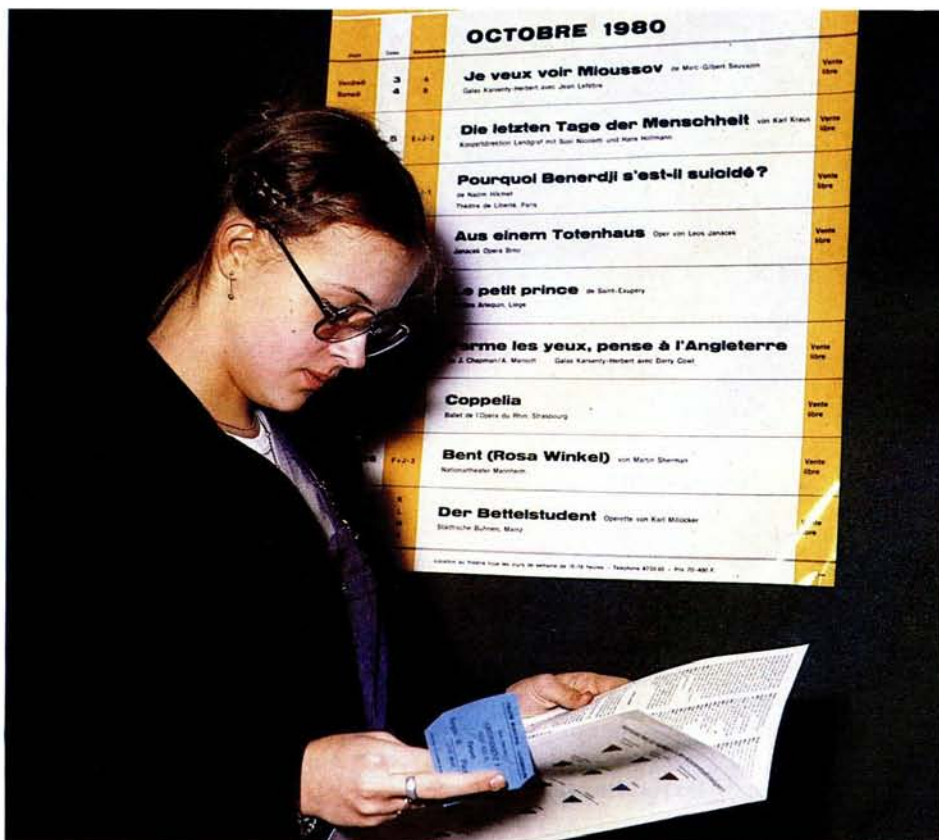
çon diffuse, nous sentons que la télévision joue un grand rôle dans l'approche de diverses formes d'expression.

On a coutume de dénoncer la passivité dans la réception de messages que semble engendrer la télévision. Mais ne faudrait-il pas également discuter le conformisme formel qui s'étale sur le petit écran? Rares sont les recherches formelles, rarement aussi le grand public est invité à s'interroger sur la façon dont les contenus sont présentés. Or, il n'y a aucun moyen de communication qui façonne autant que la télévision la vision de la réalité, et c'est souvent par cette vision que l'enfant, le jeune a accès au monde extérieur, aux problèmes, aux sentiments, à autrui!

Face au pouvoir culturel de la télévision, que représente le théâtre?

Une petite enquête rapide parmi les classes de première d'un établissement de la capitale m'a appris que plus de la moitié de ces jeunes gens et jeunes filles, âgés de 18 à 20 ans, n'avaient jamais assisté à une représentation théâtrale! Mais là n'est pas l'essentiel. Ce qui importe, c'est de savoir si le théâtre peut être compris comme expression et intégré à l'univers culturel des jeunes. En d'autres termes: une représentation théâtrale, sérieuse, amusante, moderne, classique, donc sous n'importe quelle forme, est-elle vécue par les jeunes, intégrée à leur expérience et comprise comme un élément de leur culture, donc de leur vie?

Un bon moyen de le savoir, c'est de le leur demander. A la suite de la représentation de la pièce *Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé*¹ nous avons interrogé une cinquantaine de jeunes gens et de jeunes filles pour connaître



leurs premières réactions. Celles-ci étaient presque toutes défavorables, comme le montrent ces quelques exemples:

- C'est ennuyeux et difficile.
- C'est trop long. (Il n'y avait pas d'entracte!)
- C'est confus. Il y a trop de symboles.
- Il y a un bon décor, mais difficile à comprendre.
- C'est une drôle de pièce, sans action. D'ailleurs il est surprenant de voir l'auteur sur scène.
- Le décor est toujours le même.
- C'est toujours la même chose qui revient.
- Pièce inhabituelle, un peu comique (au sens de: étrange).
- Il est difficile de suivre la trame de la pièce.
- Drôle de décor que je n'ai pas compris.
- Le sujet me semble un peu farfelu.
- C'est fatigant, il n'y a pas d'action.

Puis d'autres réactions portant sur des points précis:

- On cherche à établir une distance entre la scène et le public.
- C'est original de mettre l'auteur sur la scène qui explique.
- Il est utile d'indiquer avant chaque scène ce qui va être montré.
- L'éclairage endort, empêche la concentration.
- La musique est intéressante.
- Il est bon de répéter les choses importantes.

¹ Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé? de Nazim Hikmet, par le Théâtre de Liberté, mise en scène de Mehmet Ulusoy. Création mondiale au festival de Carcassonne et au festival d'Avignon (1980). Représentée au Théâtre municipal de Luxembourg le 8 octobre 1980.



Sauf quelques attitudes de refus total, d'ailleurs parfaitement compréhensibles et acceptables (ne dit-on pas qu'il faut avoir le courage de ses opinions?) et si l'on met à part une certaine gaucherie dans l'expression ou dans le métalangage sur le théâtre, on constate qu'il y a des réactions de deux sortes:

les unes épidermiques, à fleur de peau, qui reproduisent des sentiments et des intuitions, les autres plus profondes,

qui révèlent que le spectateur s'est senti engagé dans la représentation qui l'a forcé, en cours de route, à réfléchir et à dépasser les premières réactions qu'il faut cultiver; c'est celle du spectateur avisé qui peut juger et goûter le théâtre, sans que, bien entendu, la réaction spontanée et instinctive soit à proscrire. C'est aussi vers cette deuxième catégorie de réactions et de réflexions qu'il faut amener les élèves dans une éducation du théâtre.

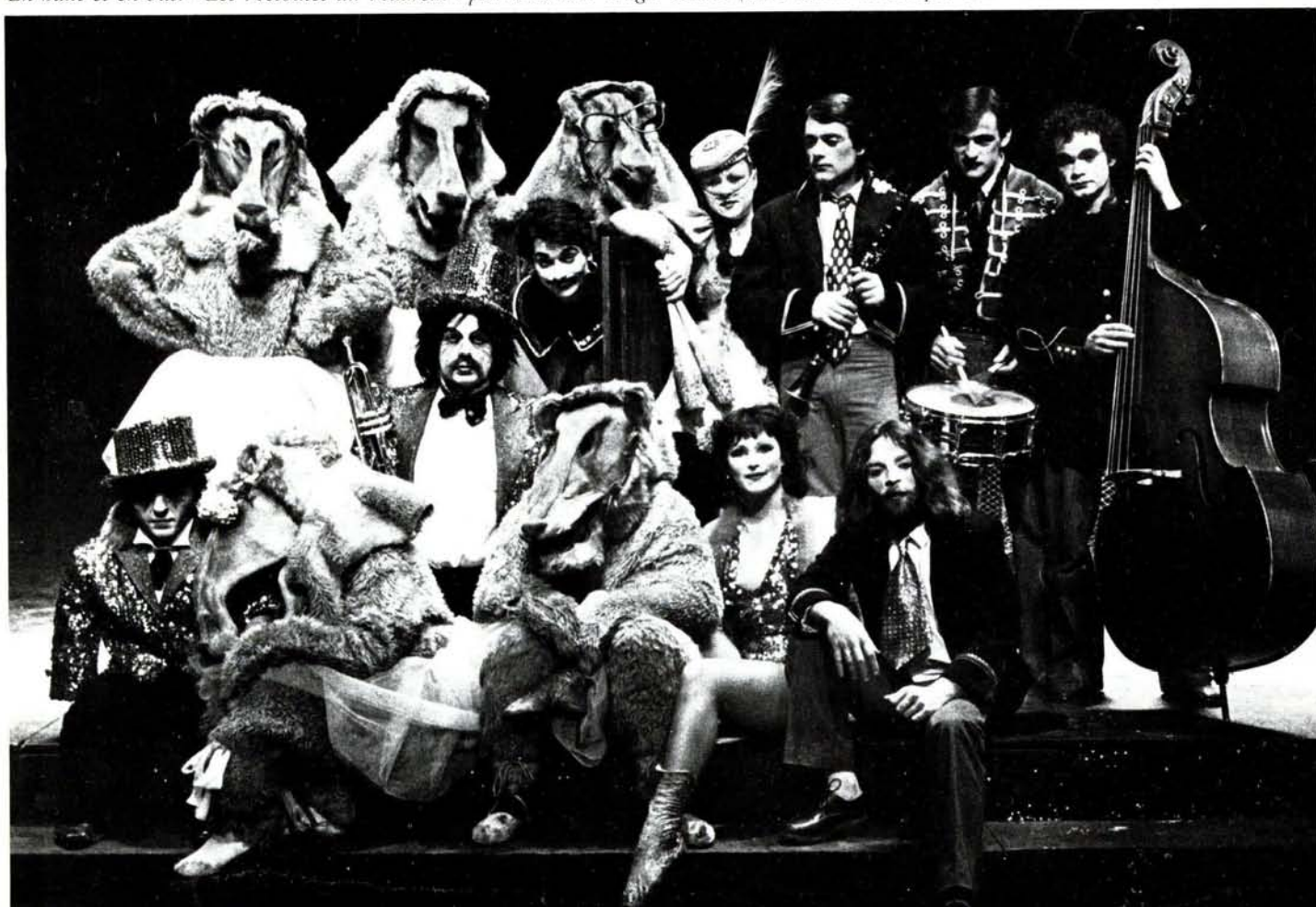
Or, cette éducation est de plus en plus indispensable si l'on veut rapprocher la culture scolaire de ce qu'il y a de plus vivant dans l'art d'aujourd'hui. S'il n'est pas question d'accepter a priori tout ce qui est moderne, il faut cependant encourager les jeunes à avoir l'esprit ouvert, même à l'égard de ce qui les choque, les désoriente, les gêne: donc accepter d'être confronté à ce qui est recherche, forme et contenu inhabituels. En effet *tout se passe souvent comme si l'intérêt pour les formes contemporaines relevait d'une activité de «recherche» réservée à une minorité, et que l'enseignement, loin derrière, longtemps après, suivait avec prudence.*²

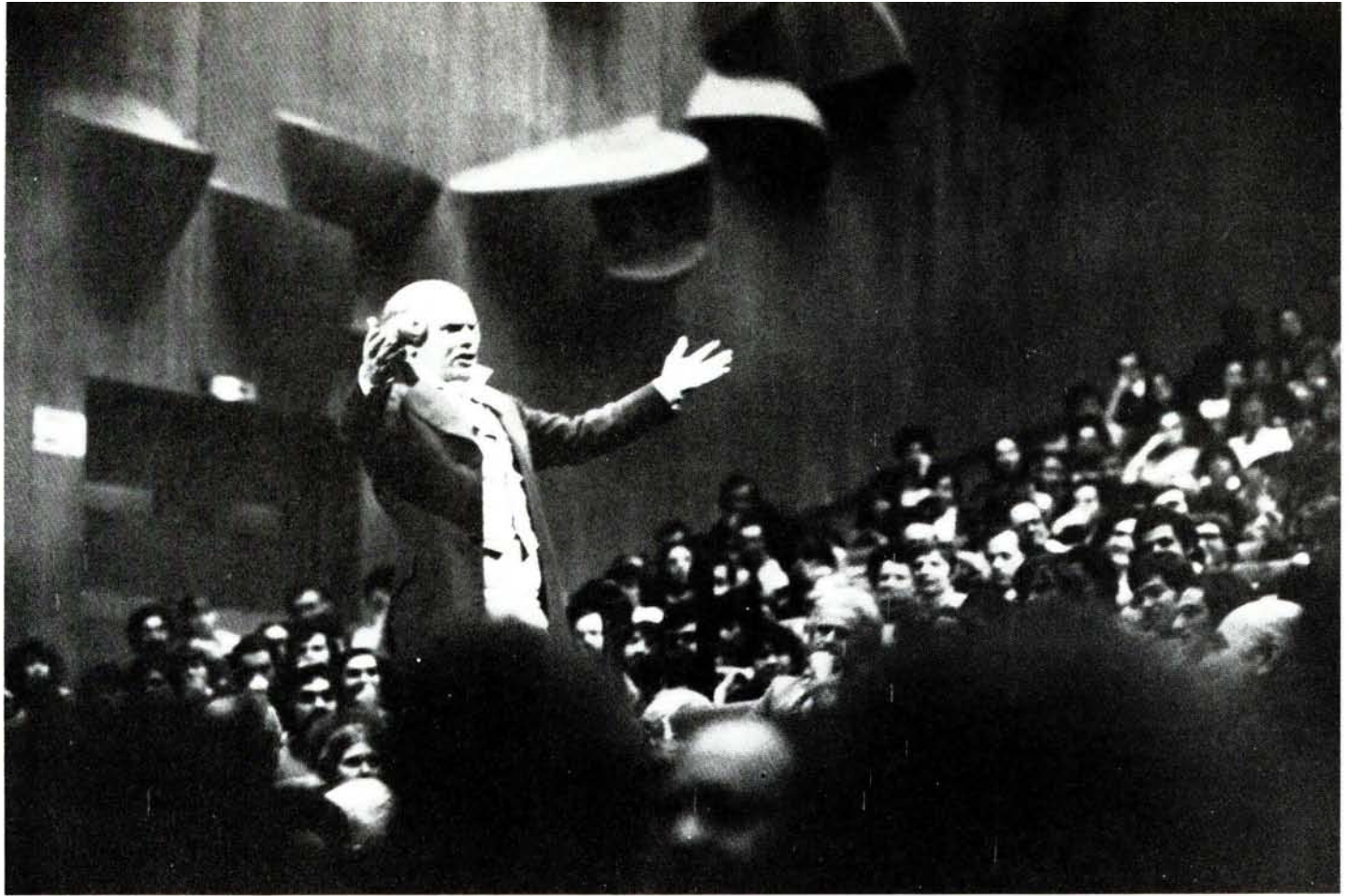
Dans cet ordre d'idées, il était sans doute bon d'abandonner ces matinées théâtrales comme on en a connu autrefois et qui étaient trop souvent d'un «classicisme» outré, surtout par la mise en scène, mais aussi par le répertoire «ad usum Delphini»!

Si l'école doit être une préparation à la vie, il faut qu'elle prépare les élèves à se servir de façon consciente et raisonnable des moyens de communication de notre époque. Or, ni le cinéma ni le

² Jean-Pierre Ryngaert: Expression dramatique en classe: l'enjeu de la modernité. Revue Pratiques n° 15/16 1977 consacrée au théâtre.

En haut et en bas: «Les Mélodies du Malheur» par le Grand Magic Circus (au Théâtre Municipal le 15 décembre 1980)





Hossein – „Danton et Robespierre“ – 1979

théâtre ni d'ailleurs la télévision ne font l'objet d'aucune sorte d'enseignement dans nos écoles.

Cependant, avant que les programmes prévoient expressément un tel enseignement, beaucoup peut être fait par les enseignants, tout de suite. Ainsi, dans un lycée à Luxembourg, quelques professeurs de première ont proposé (sans l'imposer) à leurs élèves de prendre des abonnements groupés, vont voir avec eux les représentations qu'ils préparent en classe et les discutent ensuite. Il faut d'ailleurs signaler que la réponse des élèves était tout à fait favorable.

Ce travail, qu'il faudrait étendre et surtout approfondir, peut donner une première approche des moyens d'expression du théâtre contemporain. Certes, les informations fournies par les troupes en tournée (surtout les troupes françaises) ou leurs organisateurs sont parfois des plus précieuses. Et comme nous ne disposons pas d'une bibliothèque théâtrale, les textes des pièces sont difficiles sinon impossibles à dénicher!

Par ailleurs, les représentations programmées à Luxembourg, c'est bien connu, ne s'élaborent pas chez nous. Elles ont leur source soit dans un festival, soit dans un petit théâtre parisien, soit dans un centre dramatique de province. L'information préalable que comporte le battage publicitaire lors du lancement d'une pièce nous échappe; la

critique paraît toujours après le passage d'une troupe, et ne peut donc influencer le public; l'animation faite par les centres dramatiques dans leurs régions à l'aide de périodiques, de discussions et d'expositions ne nous parvient pas, et le caractère éducatif de cette animation autour d'une pièce fait sans doute cruellement défaut.

Pourrait-on demander aux courageuses troupes luxembourgeoises qui montent chaque année une ou deux pièces à Luxembourg même, de s'ouvrir plus au public? Il n'y a pas d'enseignement plus profond et plus direct que d'assister à une répétition, pour comprendre les intentions du metteur en scène, les difficultés des acteurs de construire un personnage, l'organisation scénique en général où interviennent de multiples variables. Quelle leçon de chose que de voir se construire, dans les tâtonnements de toute une troupe, une représentation théâtrale!

Enfin, dans notre situation linguistique, le théâtre de langue allemande ou française est un des moyens pour accéder à la langue étrangère, non pas isolée dans un manuel scolaire, mais baignant dans un ensemble de formes et de contenus qui la met en situation. Bien sûr, il ne faut pas ravalier la représentation théâtrale au niveau de l'exercice linguistique. Mais les tendances actuel-

les de l'enseignement des langues étrangères insistent avec raison sur la nécessité de comprendre les conditions dans lesquelles se produit un énoncé. Si l'on prend garde de bien révéler les conditions théâtrales et les particularités du langage théâtral, la représentation, plus que la simple lecture d'une pièce dans une salle de classe, constitue une excellente approche de la langue.

Il ne faudrait pas croire que ce ne soient là que des vœux pieux. Des enseignants ont, surtout ces derniers temps, montré qu'on pouvait réunir des troupes de jeunes et monter avec elles des spectacles fort intéressants. Des animateurs de théâtre ont porté l'information dans les écoles.

Il faudra développer ce mouvement, et pour cela convaincre les enseignants³ comme leurs élèves que notre théâtre municipal est un outil extraordinaire pour accéder à la culture et à la langue.

Ben Fayot

³ Signalons à leur intention un ouvrage récent qui propose «une nouvelle pédagogie du théâtre fondée sur la compréhension concrète de ce qu'est la mise en scène» pour donner des notions élémentaires sur le théâtre: Théâtre et mise en scène par Roselyne Putegnat. Collection Pratiques pédagogiques. Editions modernes Media, 21, rue du Cardinal Lemoine – 75005 Paris

Was bedeuten die Straßennamen der Stadt?

Capus (Rue Guillaume)

Verbindet die Avenue Pasteur mit der Rue Frantz-Clement. (Limpertsberg) Guillaume Capus (1854 oder 1857-1931), geboren in Esch-Alzette, gestorben in Boulogne-sur-Seine, bereiste als Botaniker Innerasien, bestieg verschiedene Himalaja-Gipfel, veröffentlichte Reiseberichte, legte landwirtschaftliche Versuchsfelder auf Java und in Indochina an, war Mitglied der Pariser Académie des Sciences coloniales und Autor eines dreibändigen Standardwerkes über den Tabak. Die Ochnacée Capusia ist nach ihm benannt.

Carignan (Rue de)

Verbindet die Rue Auguste-Charles mit der Rue Pierre-Krier. (Bonneweg) Carignan, heute französisch, bis 1662 Ivoix genannt, gehörte zum Herzogtum Luxemburg, von dem es 1659 durch den Pyrenäischen Frieden abgetrennt wurde.

Carrières (Rue des)

Während der deutschen Besetzung: Kiemstraße. Zwischen der Rue des Labours und der Rue du Kiem. (Kirchberg-Plateau)

Catherine (Rue Sainte)

Zweigt von der oberen Rue de Montmédy rechts ab. (Hamm) In Hamm gab es ein der hl. Katharina geweihtes Kloster, das von der Münsterabtei übernommen wurde.

Celtes (Rue des)

führt von der Rue de Merl nach Leudelingen. (Merl)

Die Kelten waren ein Eroberervolk, das zur Zeit des Eisens seine Herrschaft auf das gesamte europäische Festland ausdehnte. Sie wurden von Caesar unterjocht. Die Kelten waren bedeutende Wegebauer. In unserm Land erinnert noch sehr viel an sie.

Cents (Rue)

Zwischen der Rue des Alouettes und der Rue de Neudorf. (Kaltgesbrück)

Cerisiers (Rue des)

Verbindet die Rue Guillaume-Schneider mit dem Boulevard Dr.-Ernest-Feltgen. (Limpertsberg) Während des Krieges: „Kirschenweg“.

Cessange (Rue de)

Führt von der Route d'Esch aus durch Cessingen. (Cessingen)

Chalop (Rue Jean)

Verbindet die Rue Pierre-Krier mit der Rue de l'Egalité. (Bonneweg) Jean Chalop oder Schalop(p) wurde schon 1423 als Schöffe der Stadt Luxemburg genannt. Als die Stadt am 22. November 1443 von den Burgundern eingenommen wurde, stellte er sich ihnen nur mit einem Pfahl bewaffnet auf dem Neumarkt (oder dem Alten Markt?) entgegen und wurde dabei erschlagen.

Champs (Rue des)

Zweigt von der Rue Tubis nach dem Kohlenberg ab. (Cessingen)

Chapelle (Rue de la)

Verbindet den Boulevard Joseph-II mit der Rue J.-P.-Probst. (Limpertsberg) Benannt nach der in der Nähe liegenden Glacis-Kapelle und nach deren an der Ecke Rue J.-P.-Probst und Avenue de la Faïencerie früher gelegenen Vorgängerin.

Charlemagne (Rue)

Verbindet die Rue d'Oradour mit der Rue Jean-Schoetter und der Place de Gand. (Belair)

Karl der Große, geboren 742, gestorben 814, war König der Franken, deren Reich er zur Großmacht ausbaute. Er hielt sich gewöhnlich in Aachen auf, besaß aber ein Jagdhaus bei Niederbesslingen, war Schutzherr der Abtei Echternach, deren Kirchenbau er förderte. 800 wurde er zum römischen Kaiser gekrönt. Im Dom von Aachen ist er beigesetzt.

Charles VI (Rue)

Verbindet die Rue du Fort-Wallis mit der Rue du Fort-Neipperg. (Bahnhofviertel)

Karl VI., römischer Kaiser und von 1714 bis zu seinem Tode im Jahre 1740 Herzog von Luxemburg, das unter

österreichischer Herrschaft stand. Unter ihm wurde die Festung in Anlehnung an Vaubans Pläne an ihrem mittleren und äußeren Gürtel verstärkt, besonders die Front der Ebene und die Diedenhofener Front. Er war der Vater Maria-Theresias.



Charles-Quint (Rue)

Verbindet die Rue Machaut mit der Rue de la Barrière. (Neu-Merl) Karl V., Sohn Maximilians von Österreich und Marias von Burgund, wurde 1500 geboren. Als Herzog von Luxemburg hieß er Karl III., als König von Spanien Carlos I. 1530 wurde er zum römischen Kaiser gekrönt. Er bestätigte die Privilegien der Stadt Luxemburg. 1535 zog er mit u.a. Luxemburgern gegen Tunis. 1541 besuchte er Luxemburg, um das er dann gegen den französischen König François Ier wechselhaften Krieg führte. 1555 dankte er gichtkrank ab. Drei Jahre später starb er zurückgezogen im Kloster San Yuste in der Estramadura in Spanien.



Charles Martel (Rue)

Zweigt vom Boulevard Marcel-Cahen südlich ab. (Neu-Merl)

Charles Martel oder Karl Martell, d.h. der Hammer, war erster Staatsbeamter und Vertrauter des Königs aus dem Hause der Merowinger. Er wurde um 685 geboren und siegte 732 bei Tours und Poitiers über die Araber, vor denen er das Abendland rettete. Ehe er sich zur Schlacht rüstete, hatte St. Willibrord, der seinen Sohn Pippin getauft hatte, ihn in Echternach gesegnet. Er starb 741. Zehn Jahre später wurde sein Sohn Pippin durch einen Staatsstreich König anstelle der Merowinger.



ratete sie Prinz Felix von Bourbon-Parma. Der Ehe entsprossen Prinz Jean, die Prinzessinnen Elisabeth, Marie-Adelheid, Marie-Gabrielle, Prinz Charles und Prinzessin Alix. Nach dem deutschen Überfall verließ sie am 10. Mai 1940 das Land und kehrte am 14. April 1945 zurück. Am 12. November 1964 trat ihr Sohn Jean als Großherzog von Luxemburg ihre Nachfolge an.

Château (Rue du)

Führt von der Rue des Hauts Fourneaux dem Grünwald zu. (Dommeldingen)

Benannt nach dem Dommeldinger (Collarts-)Schloß, heute Botschaft der Volksrepublik China.

Chemin de Fer (Rue du)

Verbindet die Rue de Bonnevoie mit der Rue du Fort-Neipperg. (Bahnhofviertel)

Benannt nach der Eisenbahn, an der sie vorbeiführt.

Chevalier (Rue André)

Zwischen der Rue Père-Raphaël und der Rue de Gasperich. (Gasperich)
Der 1660 in Metz geborene André Chevalier erhielt 1686 vom Intendanten Ludwigs XIV. Mathieu das Recht, in Luxemburg eine Druckerei mit Buchhandel zu betreiben. Diese befanden sich Rue du Curé 5. Er starb am 10. Dezember 1747 in Luxemburg. Chevalier war Verleger und Drucker der Monatsschrift „La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe“, der ältesten Zeitschrift des Landes. Es sind 332 bei ihm gedruckte Werke bekannt.

Chicago (Rue de)

Wendet sich von der Rue Pierre-Hentges der Rue des Trévires zu. (Bonneweg)

Chicago ist Hauptzentrum der nach den Vereinigten Staaten emigrierten Luxemburger.

Chimay (Rue)

Luxemburgisch: Dräikinniksqaass.

Unter den Franzosen: Rue de la Concorde. Während der deutschen Besetzung: Dreikönigsstraße.

Verbindet den Boulevard F.-D.-Roosevelt mit der Place d'Armes. (Zentrum)

Philipp de Croy, Prinz von Chimay und Arenberg, war vom 24. Januar 1654 (beziehungsweise 3. November 1653) bis zu seinem am 12. Januar 1675 erfolgten Tode Gouverneur von Luxemburg. Während seiner Gouverneurzeit wurden die Häuser im Pfaffenhaler Berg abgetragen und für die Bewohner neue Straßen im Zentrum angelegt, darunter die Chimay-Straße, deren luxemburgische Bezeichnung auf eine Darstellung der Heiligen Drei Könige über einer Bäckerei zurückzuführen ist.



Chiny (Rue de)

Eine der Verbindungsstraßen des Boulevard Marcel-Cahen zur Rue Charles-Quint. (Merl)

Am 16. Juni 1364 erwirbt Herzog Wenzel I. von Luxemburg für 16 000 kl. alte Gulden „de bon or et juste pois“ den letzten ihm noch nicht gehörenden Teil der Grafschaft Chiny. Dadurch erhält Luxemburg die größte territoriale Ausdehnung seiner Geschichte. (François Lascombes) Von nun ab hieß es stets bis ans Ende des Ancien Régime, „duché de Luxembourg et comté de Chiny“. Chiny feierte übrigens dieses Jahr sein tausendjähriges Bestehen.

Charles (Rue Auguste)

Führt von der Rue de Bonnevoie zur Alzette-Brücke vor Hamm.

(Bonneweg)

Während der Nazi-Besetzung: Bitburger-Straße.

Auguste-Antoine Charles wurde am 18. August 1814 in Paderborn als Sohn eines französischen Hugenotten geboren. 1852 war er Mitbegründer der Firma Charles & Werling, die eine Handschuhfabrik und eine Bank betrieb. 1856 führte er die in Bonneweg gelegene Handschuhfabrik unter dem Firmennamen Auguste Charles & Cie allein weiter. Er starb am 8. Juni 1870 in Bonneweg.

Charlotte (Boulevard Grande-Duchesse)

Früher: Boulevard Extérieur. Während des Krieges: Äußerer Ring.

Verlängerung der Route d'Esch bis zur Place de l'Etoile. (Neu-Merl/Belair)

Großherzogin Charlotte wurde am 23. Januar 1896 auf Schloß Berg als Tochter Großherzog Wilhelms IV. geboren. Am 15. Januar 1919 leistete sie als Großherzogin von Luxemburg den Eid auf die Verfassung als Nachfolgerin ihrer abgedankten Schwester Marie-Adelheid. Am 6. November 1919 hei-

Cours sur l'Histoire et l'Esthétique du Cinéma

On a souvent regretté qu'il n'y ait pas à Luxembourg des cours sur l'Histoire du Cinéma. La Cinémathèque Municipale donne certes la possibilité de voir ou revoir les oeuvres importantes qui ont marqué l'Histoire du Cinéma, mais les responsables sentaient bien que le public avait besoin de davantage d'information, d'une approche théorique pour compléter la vision des films. Le gros problème est qu'il n'y a pas chez nous des enseignants que leur formation mettrait en mesure de remplir avec compétence cette tâche.

C'est pourquoi la Cinémathèque Municipale a fait appel à des enseignants de l'Université de Paris-I (Sorbonne) – dont le département «Cinéma» est très coté – qui ont accepté de venir à Luxembourg donner des cours hebdomadaires à la Cinémathèque.

Où et quand ces cours auront-ils lieu?

Tous les jeudis à 18.30 heures dans la salle «Vox», Place du Théâtre, à partir du 8 janvier 1981 (les dates précises des 20 soirées de la saison présente: 8.1., 15.1., 22.1., 29.1., 5.2., 12.2., 19.2., 26.2., 12.3., 19.3., 26.3., 2.4., 9.4., 30.4., 7.5., 14.5., 21.5., 4.6., 18.6. et 26.6.). Durée de chaque cours: environ 2 heures (avec projection de diapos ou d'extraits de films).

Chaque cours sera suivi de la projection, à 21 heures, d'un film en rapport avec le sujet traité.

Qui peut s'inscrire?

Tous ceux qui s'intéressent au Cinéma, sans limite d'âge ni de formation (droit d'inscription symbolique: 200 francs). Le droit d'inscription sera perçu directement au «Vox», lors du début des cours.

Les auditeurs qui auront suivi au moins 75% des cours, pourront (s'ils le désirent) participer en fin d'année à une épreuve écrite qui sera soumise à un jury international et sanctionnée par un diplôme.

N.B. Une bibliothèque de base, comportant des ouvrages d'initiation, des encyclopédies, des dictionnaires de cinéma, des monographies, des fiches, etc. . . sera à la disposition permanente des auditeurs inscrits.

Quelques cycles prévus (en alternance):

- Histoire du Cinéma français, de Louis Lumière à Alain Resnais;
- Les genres du Cinéma américain (comédie, western, film noir, film de guerre);
- Analyse approfondie d'un genre: le fantastique;
- Genèse et fabrication d'un film;
- Pratique de la mise en scène.

Comment s'inscrire?

En remplissant la fiche d'inscription ci-après et en la renvoyant à la Cinémathèque Municipale, 28, Place Guillaume, Luxembourg, avant le 23 décembre 1980. Pour tous renseignements, tél. 47 96-26 44.

Les professeurs pressentis:

Claude Beylie

né en 1932. Maître-assistant d'Histoire du Cinéma à l'Université de Paris-I (Sorbonne) rédacteur-en-chef de «L'Avant-Scène Cinéma», attaché culturel de la Ville de Paris, conservateur de la Cinémathèque Universitaire, auteur d'ouvrages sur le cinéma («Max Ophüls», «Marcel Pagnol», «Jean Renoir, le spectacle, la vie», etc. . .)

Jacques Goimard

né en 1937. Maître-assistant à l'Université de Paris-I (Sorbonne), agrégé d'histoire, membre du Conseil Supérieur de l'Université, rédacteur au «Monde», directeur de collections («La grande anthologie du Fantastique et de la Science-Fiction»), collaborateur de nombreuses revues («Fiction», «Positif», «Les Cahiers du Cinéma», etc. . .)

Jean Mitry

né en 1905. Professeur associé, chargé de cours à l'Université de Montréal, réalisateur de films («Pacific 231», «Images pour Debussy», etc. . .), auteur d'une «Histoire du Cinéma» (5 volumes parus aux Ed. Universitaires), d'une «Esthétique et psychologie du Cinéma» (mêmes Ed.) et de nombreuses monographies («Tout Chaplin», «René Clair», «John Ford», etc. . .)

Eric Rohmer

né en 1920. Chargé de cours à l'Université de Paris-I (Sorbonne), agrégé de lettres, docteur en Histoire de l'Art et Archéologie, ancien rédacteur-en-chef des «Cahiers du Cinéma», réalisateur de films («La collectionneuse», «Ma nuit chez Maud», «Le genou de Claire», «La marquise d'O», «Perceval le Gallois»), auteur d'une thèse sur «La notion d'espace chez F.W. Murnau» (Ed. 10/18)

Jean-Paul Török

Chargé de cours à l'Université de Paris-I (Sorbonne) et Paris-III, réalisateur de télévision et de courts métrages documentaires («André Breton», «La ligne de Sceaux», etc. . .), collaborateur de «Positif» et de «L'Avant-Scène Cinéma», récemment co-scénariste de «Un mauvais fils» de Claude Sautet.

Gérard Legrand

né en 1927. Chargé de cours à l'Université de Paris-I (Sorbonne), agrégé de lettres, spécialiste de l'histoire du surréalisme, auteur d'ouvrages sur André Breton, Magritte, etc. . . , et d'un «Essai d'Iconologie du Cinéma» (Ed. Stock)

Fiche d'inscription

Je soussigné(e)

habitant (rue, no)

à (localité)

désire participer aux Cours d'Histoire et d'Esthétique du Cinéma organisés par la Cinémathèque Municipale, 28, Place Guillaume, Luxembourg.

écrire en lettres majuscules
et lisiblement

(signature)





SYNDICAT
D'INITIATIVE
ET DE TOURISME

VILLE
DE
LUXEMBOURG

Commémoration du Bicentenaire de la Mort de l'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche Du- chesse de Luxembourg

à partir du 28 novembre 1980
aux Archives de l'Etat:
Exposition de documents relatifs
au règne de Marie-Thérèse,
Duchesse de Luxembourg

vendredi, 28 novembre 1980
à 20.30 heures
à l'Eglise de la Ste-Trinité,
rue de la Congrégation:
concert de musique «à la cour de
l'impératrice Marie-Thérèse»
par
le «Österreichisches Barocktrio»

dimanche, 30 novembre 1980
à 16.30 heures
en la Cathédrale Notre-Dame:
Concert Josef Haydn
concerto pour orgue et orchestre
Te Deum en l'honneur
de l'impératrice Marie-Thérèse
«Theresienmesse»
par la Maîtrise
de la Cathédrale Notre-Dame
l'ensemble «Les Jeunes Musiciens»
M. Carlo Hommel, orgue
direction: abbé René Ponchelet

LES CONCERTS DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Samedi, 6 décembre 1980 à 20.30 heures
au Théâtre Municipal, rond-point Robert Schuman:
Enregistrement de l'émission:
«Anneliese Rothenberger lädt junge Talente ein»
(ZDF-RTL)

Dimanche, 7 décembre 1980 à 20.30 heures
en l'Eglise Saint-Jean à Luxembourg-Grund:
«Concert flûtes et orgue» par Giordano Bernardi et
Lucio de Rizzo, en collaboration avec le
«Cercle des Vicentini» à l'occasion de leur
X^e anniversaire.

Dimanche, 14 décembre 1980 à 16.00 heures
en l'église du Saint-Esprit à Luxembourg-Cents:
Concert de Noël
par la Musique Militaire Grand-Ducale

Dimanche, 14 décembre 1980 à 16.30 heures
en l'église Saint-Michel, Marché-aux-Poissons:
Concert de Noël traditionnel
par «Le Madrigal de Luxembourg»

Mercredi, 17 décembre 1980 à 20.30 heures
au Cercle Municipal, place d'Armes
Soirée Italienne par la Musique Militaire Grand-
Ducale
en coll. avec les Amitiés Italo-Luxembourgeoises

Dimanche, 21 décembre 1980 à 16.00 heures
en la chapelle du Glacis:
Concert de Noël par la Chorale de l'église St-Al-
phonse

Mercredi, 28 janvier 1981 à 20.30 heures
au Cercle Municipal, place d'Armes:
Soirée Belge par la Musique Militaire Grand-Ducale

Mercredi, 4 février 1981 à 20.30 heures
en l'Eglise de la Ste-Trinité, rue de la Congrégation:
«Niederösterreichisches Bläserquintett»
en coll. avec l'Ambassade d'Autriche et l'UGDA

Mercredi, 18 février 1981 à 20.30 heures
au Cercle Municipal, place d'Armes:
Big Band de la Musique Militaire Grand-Ducale

Mardi, 3 mars 1981 à partir de 14.00 heures
au Théâtre Municipal, rond-point Robert Schuman:
KANNERBAL – fête costumée pour enfants
au profit d'oeuvres pour l'enfance.

